



FAMILLES NOMBREUSES

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES FAMILLES
DE LA HAUTE-GARONNE
ENQUETE 2017



L'UNAF et les UDAF ont pour mission (article L 211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles) de représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France, et de défendre leurs intérêts.

Afin de remplir au mieux cette mission, l'UDAF de la Haute-Garonne a décidé de se doter d'un Observatoire départemental des familles depuis 2007.

Cet outil au service des familles existe également à l'échelle régionale et nationale.

Il permet de conduire des enquêtes régulières auprès des habitants de la Haute-Garonne, pour connaître et affiner les réalités familiales du département et identifier les besoins, permettant ainsi d'améliorer la représentation des familles.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
CONTEXTE.....	6
METHODOLOGIE	12
1. Constitution de l'échantillon.....	12
2. Présentation de l'échantillon	13
LES FAMILLES NOMBREUSES : ENTRE VECU ET REPRESENTATIONS.....	18
1. LA CONSTRUCTION DE LA FAMILLE.....	18
A. Du désir d'enfant à la réalité du quotidien	18
B. Plusieurs enfants : bonheur ou contrainte ?	20
2. LE LOGEMENT DES FAMILLES.....	23
3. LA PLACE DES FAMILLES DANS LA SOCIETE FRANÇAISE	26
A. Qu'est-ce qu'une famille nombreuse ?	26
B. Quelle image a la famille nombreuse ?	27
LES DIFFICULTES DES FAMILLES NOMBREUSES	30
1. LES TYPES DE DIFFICULTES.....	31
A. Des difficultés partagées par toutes les familles	32
B. Des difficultés plus prononcées chez les familles nombreuses	33
C. Des sujets moins problématiques pour les familles nombreuses.....	33
2. LE BUDGET : 1 ^{ERE} DIFFICULTE.....	35
A. Les postes de dépenses	36
B. Une difficulté quotidienne tout au long de l'année	39
3. CONCILIATION FAMILLE / EMPLOI : 2 ^{NDE} DIFFICULTE.....	40
A. Impact du travail sur la vie familiale et vice versa	40
B. Le soutien de l'Etat face aux difficultés	41
LES SOLUTIONS ADOPTEES PAR LES FAMILLES NOMBREUSES	44
1. LES CHANGEMENTS PROFESSIONNELS.....	44
2. LES SOLIDARITES FAMILIALES.....	48
A. Implication de l'aîné	48
B. Aide financière de la famille	49
C. Services rendus au quotidien par la famille	51
LES AMELIORATIONS SOUHAITEES	53
1. LES POLITIQUES FAMILIALES : QU'EN PENSEZ-VOUS ?.....	54
A. Des dispositifs davantage connu des familles nombreuses.....	54
B. Une évaluation positive des dispositifs par les familles nombreuses.....	56
C. Des aides proportionnelles au nombre d'enfant : équitable ?	58
2. LES DISPOSITIFS A PRIORISER.....	59
CONCLUSION.....	62
BIBLIOGRAPHIE.....	63

INTRODUCTION

La famille est en perpétuelle mutation, ainsi les structures familiales changent et évoluent. Et c'est un fait, les familles nombreuses ne sont pas le modèle familial le plus représenté au sein de la société française. Pour autant, il est important de s'intéresser aux réalités de ces familles nombreuses d'aujourd'hui. Pour certains, ce modèle appartiendrait au passé, à une fécondité mal maîtrisée ou cantonnée dans des catégories marginales de la société française. Nous répondrons simplement par un autre fait : « en 2011, la France métropolitaine compte 1,7 million de familles avec trois enfants ou plus dont au moins un mineur. Ainsi, une famille sur cinq est une famille nombreuse. Au total, 1,4 million d'hommes, 1,7 million de femmes et 5,6 millions d'enfants vivent dans ces familles »¹.

Si, sur le long terme les familles avec 4 enfants ou plus se raréfient, les familles ayant 3 enfants sont plutôt stables en proportion : 14,8% des familles comptaient 3 enfants de moins de 18 ans en 1975. En 2014, ce chiffre s'élevait à 12,8%. Tandis que les familles comptant 4 enfants ou plus de moins de 18 ans, qui représentaient 10,5% des familles en 1975, ne sont plus que 3,7% en 2014².

Notons que la recomposition des familles est d'ailleurs un facteur d'accroissement de ces familles « nombreuses par intermittence » ou par recomposition : 1 famille nombreuse sur 6 est une famille recomposée et 1 sur 6 une famille monoparentale³. En effet, les enfants peuvent vivre dans des « configurations familiales différentes chez l'un et l'autre de leurs parents. En changeant de résidence, ils peuvent modifier à certains moments la situation familiale d'autres enfants mineurs. (...) La multi résidence d'adultes peut également modifier, une partie du temps, la configuration familiale d'enfants mineurs »⁴.

Avoir 3 enfants ou plus n'est donc pas un fait d'exception à l'heure d'aujourd'hui et ne devrait pas le devenir dans les années futures puisque 37,5% des personnes de plus de 15 ans interrogées⁵ souhaitent avoir 3 enfants ou plus.

Malgré ces réalités, les études portant sur les familles nombreuses sont peu nombreuses, notamment en comparaison d'études portant sur les familles monoparentales et les familles

¹ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

² « Familles selon le nombre d'enfants », INSEE, Recensement de population, Insee Résultats, novembre 2017

³ « Familles nombreuses » INSEE, Couples et Familles, Edition 2015, p 114

⁴ Lapinte Aude, Buisson Guillemette, « Vivre dans plusieurs configurations familiales », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1647, 2017

⁵ Selon l'eurobaromètre de 2011, <http://thefamilywatch.org/doc/doc-0312-es.pdf> #page=77

recomposées. Les UDAF et l'UNAF ont donc souhaité travailler sur les réalités sociologiques de ces familles car mieux les connaître, c'est aussi mieux approcher leurs besoins et les répercuter. C'est aussi imaginer des actions associatives d'entraide ou de mutualisation qui peuvent faciliter la vie quotidienne de ces familles.

Aussi, cette enquête s'intéresse aux préoccupations et aux attentes des parents pour dépasser les clichés et recueillir leur opinion sur leur vécu, ce qui fait leur bonheur et ce qui crée des difficultés au quotidien. Mais il s'agit également d'interroger de possibles différences entre ces familles nombreuses et les familles ayant deux enfants.

La première partie est consacrée aux représentations attachées aux familles nombreuses. Nous reviendrons ensuite sur les difficultés rencontrées par ces familles, avant d'aborder les solutions adoptées. Enfin, nous étudierons les améliorations souhaitées par les familles.

CONTEXTE

Notre enquête ciblant les « familles nombreuses » il convient d'en définir les termes. Selon l'Insee « une famille est dite nombreuse lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus ». Qu'en est-il alors de la définition de la famille ? Toujours selon l'Insee, une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Des débuts d'une action collective en faveur des familles nombreuses à l'invention d'une politique familiale

Si aujourd'hui une famille avec 3 enfants ou plus est considérée comme étant une famille nombreuse, cela n'a pas toujours été le cas. Sous la Troisième République, une famille nombreuse se compose de quatre enfants ou plus. « La notion de famille dite « normale », c'est-à-dire celle qui permet le renouvellement de la population, [sera] inventée à la fin du XIX^e siècle par la démographie et se [composera alors] de trois enfants »⁶.

Afin de retracer la naissance d'une action collective en faveur des familles nombreuses nous nous appuyons sur les travaux de l'historienne Virginie De Luca Barrusse. Cette dernière s'est intéressée à cette période « où l'accumulation des mesures et dispositifs de soutien aux familles mis en place tous azimuts sous la III^e République évolue vers une législation cohérente à la veille du deuxième conflit mondial sous la forme du Code de la famille »⁷.

Au sortir de la Grande Guerre la démographie et la natalité sont en baisse, par conséquent les familles nombreuses (4 enfants ou plus) diminuent. On voit alors naître des groupes de pression qui souhaitent favoriser les familles nombreuses dans le but de repeupler la France dont l'avenir serait menacé par cette situation de « dépopulation ». Dans le même temps « des

⁶ Cova Anne, « Virginie De Luca Barrusse, Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 242 pages. », *Clio*, 2011/2 (n° 34)

⁷ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

pères de familles nombreuses se réunissent en associations pour défendre leurs intérêts par l'obtention d'avantages de différentes natures mais aussi par la restauration des valeurs familiales, se positionnant ainsi en phase avec la doctrine sociale de l'Église. L'action conjuguée des natalistes et des « familiaux », comme ils se désignent eux-mêmes, qui trouve des relais dans les départements, conduit à l'élaboration d'une politique familiale »⁸.

Parmi ces groupes de pression Virginie De Luca Barrusse s'est particulièrement intéressée à l'*Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, créée en 1896. Elle marque pour l'auteur les débuts d'une action collective en faveur des familles nombreuses. « Véritable fer de lance du mouvement nataliste (...) l'Alliance fonctionne tel un groupe de pression dont le souhait est d'impulser une politique en faveur de la natalité et elle bénéficie de nombreux soutiens parmi les parlementaires »⁹.

Le 27 janvier 1920, le Conseil Supérieur de la Natalité (CSN) est créé. Ses membres sont choisis parmi les principaux cadres du mouvement nataliste et familial. Le CSN est chargé « de rechercher toutes les mesures susceptibles de combattre la dépopulation, d'accroître la natalité, de développer la puériculture et de protéger et honorer les familles nombreuses ; de procéder à l'examen des dispositions intéressant la natalité pouvant être introduites dans tous les projets ou propositions de lois »¹⁰. Il va formuler de nombreuses propositions en faveur des familles nombreuses qu'elles soient de l'ordre du soutien financier (loyer modéré, prêt à taux avantageux, tarif préférentiel pour les transports) ou incitatives. En effet, le CSN tente de « favoriser la naissance d'un troisième enfant, celui-ci remplaçant le quatrième pour ouvrir droit à des avantages car, la taille des familles continuant à diminuer, les prétentions natalistes et familialistes se réduisent. La famille est nombreuse désormais à partir de trois enfants »¹¹.

A cette époque les familles nombreuses deviennent un véritable enjeu politique. « À l'intérieur de ces temps forts, les familles nombreuses sont tour à tour louangées et dénigrées. Si elles connaissent leurs heures de gloire pendant l'entre-deux-guerres, les néo-malthusiens et les féministes néo-malthusiennes en particulier ne cessent de railler les 'repopulateurs' qu'elles surnomment 'la bande Bertillon et Cie' »¹².

⁸ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

⁹ Cova Anne, « Virginie De Luca Barrusse, Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 242 pages. », *Clio*, 2011/2 (n° 34)

¹⁰ Décret du 27 janvier 1920

¹¹ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

¹² Cova Anne, « Virginie DE LUCA BARRUSSE, Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940) », *Clio*, 2011

Les actions des natalistes et des familiaux ne sont toutefois pas vaines et, en 1939, le Code de la famille et de la natalité française est érigé. Il se compose notamment d'une série de mesure concernant « la protection de la famille et de la natalité » mais aussi « la protection de la race ». Ainsi, l'auteur nous rappelle que la « politique mise en œuvre à l'époque est portée par des groupes de pression qui font de « l'idée familiale » la clé de la réussite du redressement moral et démographique de la France »¹³.

Malgré les diverses campagnes de propagandes en faveur des familles nombreuses (basées sur les risques d'invasion d'étrangers, de perte de l'influence de la culture française, de faillite économique, de désertification du territoire ou encore du vieillissement démographique) et les nombreuses actions des mouvements natalistes et familiaux, le taux de natalité continue de chuter.

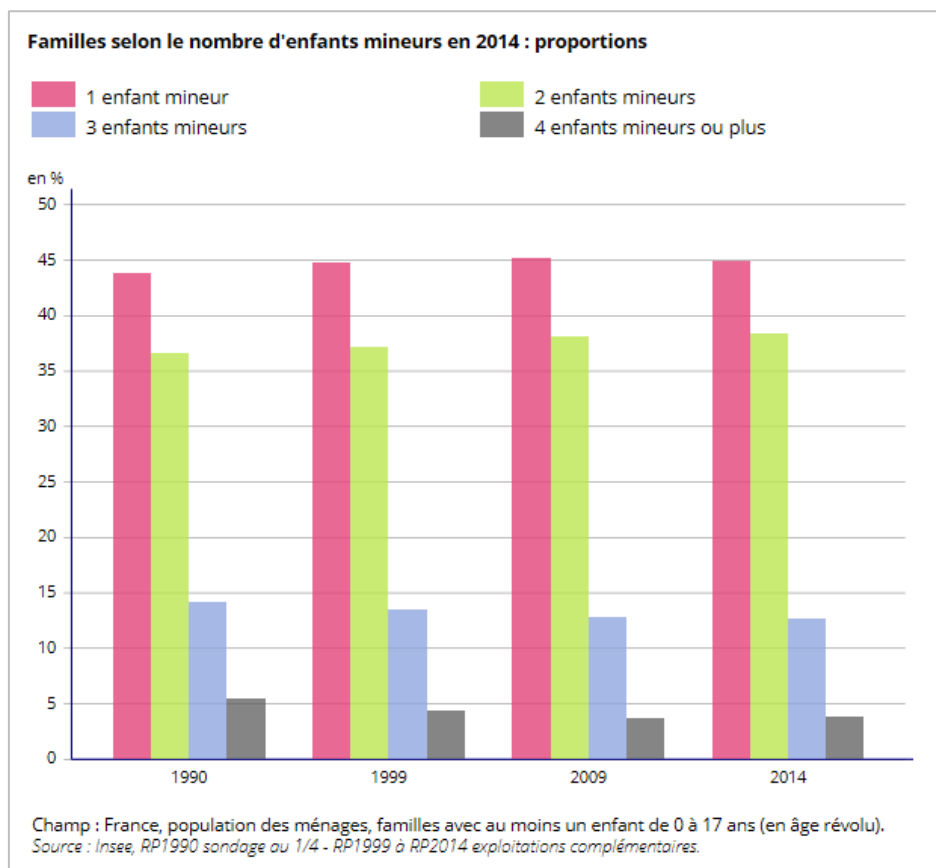
Ces évènements auront tout du moins largement participé à la mise en place d'un climat qui est à l'origine de la politique familiale française et auront amené la Troisième République « à inventer une politique familiale sous la forme d'un ensemble de mesures cohérentes destinées à soutenir la natalité, les familles nombreuses et l'idée familiale »¹⁴. Ainsi, ces évènements ont forgé le socle de ce qu'est notre politique familiale française d'aujourd'hui. Pour exemple, la carte familles nombreuses créée en 1921 permet encore aujourd'hui de bénéficier de réductions sur les billets de train SNCF. Les conditions évoluent au fil des époques et s'adaptent aux nouvelles réalités familiales : les familles recomposées y ont désormais accès.

¹³ De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28

¹⁴ *Ibid*

Quelques chiffres sur les familles nombreuses en France

La part des familles nombreuses diminue depuis les années 1970, « la maîtrise de la procréation grâce à la loi Neuwirth de 1967 et la loi Veil de 1975 a modifié les comportements familiaux. Avoir un enfant est aujourd'hui principalement une décision liée à un désir, mais reste une liberté sous conditions. Avoir un logement adapté, un travail et être un couple stable restent pour les parents des préalables importants (A. Régnier-Loilier et A. Solaz, 2010¹⁵) »¹⁶.



Familles selon le nombre d'enfants (sans limite d'âge)

	1999		2009		2014	
	En milliers	%	En milliers	%	En milliers	%
Familles nombreuses	1 942,8	19,10	1 794,6	17,2	1 793,0	17,2
Dont 3 enfants	1 401,2	13,8	1 345,2	13,1	1 346,1	12,9
Dont 4 enfants et plus	541,6	5,3	449,4	4,4	446,9	4,3

Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant (sans limite d'âge).
Source : Insee, Recensement de Population

¹⁵ Régnier-Loilier Arnaud, Solaz Anne. La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contraintes. In: *Politiques sociales et familiales*, n°100, 2010. Fécondité et politiques publiques. pp. 61-77.

¹⁶ Flash Languedoc-Roussillon, Insee, N°8, janvier 2015

Toutefois cette baisse est à temporer.

D'une part, elle concerne majoritairement les familles ayant 4 enfants ou plus (cf. tableau ci-dessus) alors que la part des familles nombreuses de 3 enfants se maintient.

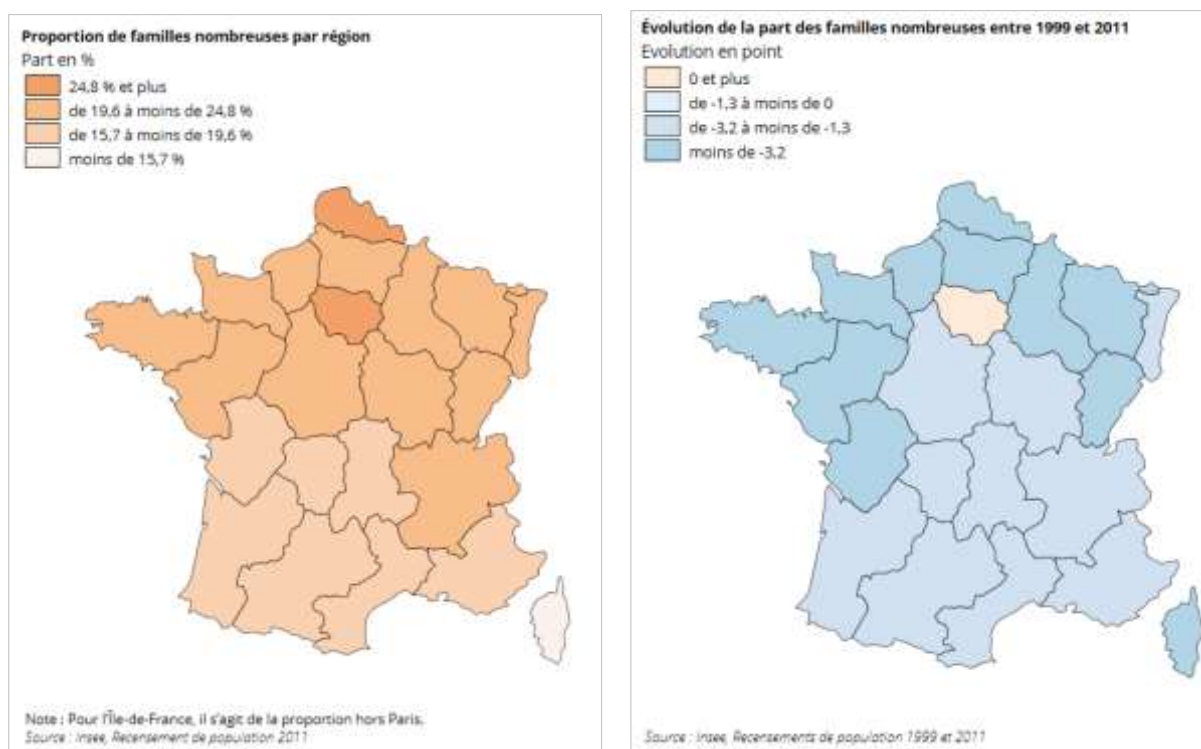
D'autre part, il existe des différences régionales. « Historiquement, les familles d'ouvriers et les familles d'immigrés vivent le plus souvent avec trois enfants ou plus à la maison. Dans le Nord de la France, où résident davantage de famille ouvrières, les familles nombreuses sont davantage représentées. Elles sont moins présentes dans le Sud de la France »¹⁷.

En effet, les familles nombreuses sont proportionnellement plus représentées dans le Nord-Pas de Calais (anciens découpages régionaux), alors que la Corse est la région dans laquelle elles sont les moins présentes.

De plus, les régions du Nord de la France sont celles où la baisse est la plus significative, cela peut notamment s'expliquer par le fait que ce sont aussi les régions où elles sont les plus nombreuses.

En Occitanie, par contre, l'évolution de la part des familles nombreuses est de -1.3 à 0 point entre 1999 et 2011. Mais c'est également une région dans laquelle la part de familles nombreuses est plus faible.

Les écarts constatés entre Nord et Sud tendent ainsi à se réduire.



¹⁷ Flash Languedoc-Roussillon, Insee, N°8, janvier 2015

La famille de trois enfants ou plus

En nous appuyant sur les données publiées dans l'article « Avoir trois enfants ou plus à la maison »¹⁸, nous pouvons dresser un portrait de la famille nombreuse de ces dernières années.

Tout d'abord, il apparaît que « l'histoire des individus et leur environnement expliquent leur fécondité. L'endroit où l'on naît a une influence sur la descendance ». On l'a vu, en France il est plus fréquent d'avoir une famille nombreuse s'il l'on réside dans l'Ouest, le Nord de la France et dans les départements d'Outre mer. Contrairement au Sud de la France où l'on a pu constater la moindre proportion de ces familles. « Il semble donc que les traditions régionales jouent un rôle dans la descendance ».

De plus, concernant le niveau d'études, les parents de 3 enfants sont autant diplômés que non-diplômés, contrairement aux parents de 4 enfants et plus qui sont moins nombreux à posséder un diplôme.

Les immigrés sont également plus nombreux à avoir eu au moins 3 enfants. « En revanche, les descendants d'immigrés, né par définition en France, adoptent des comportements proches en termes de fécondité de ceux des non-immigrés. (...) C'est donc davantage le lieu de résidence plutôt que le modèle familial qui influence leur fécondité ».

Le fait d'être issu d'une famille nombreuse influence-t-il le choix d'en fonder une ?

Ce n'est qu'en partie vrai. Si « pour les hommes comme pour les femmes, plus on a de frères et sœurs et plus la probabilité est forte d'avoir une famille nombreuse » cette influence ne joue pas un rôle majeur. Pour exemple, « 35% des quinquagénaires ont eu trois enfants ou plus lorsqu'ils sont issus d'une famille de quatre enfants ou plus, contre 22% de ceux qui sont enfants uniques. ».

Enfin, à notre époque où les familles recomposées ne sont plus un fait d'exception, le nouveau couple peut avoir envie d'un enfant qui, à son arrivée, transformera le foyer en famille nombreuse.

Si nous venons ici de retracer le contexte entourant la famille nombreuse en France, il s'agit maintenant de leur laisser la parole afin qu'elles s'expriment sur leurs vécus, leurs difficultés, leurs satisfactions mais aussi leur attentes.

¹⁸ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

METHODOLOGIE

Un questionnaire est élaboré chaque année par le Comité de pilotage du réseau national des Observatoires des familles de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), et proposé aux UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) pour diffusion à un échantillon de familles allocataires (1 500 à 6 000) de chaque département (selon la base de sondage du territoire).

Les données recueillies dans la Haute-Garonne sont traitées par le logiciel statistique Question data. Toutes les corrélations sont mesurées par le test du Khi2. Les données sont, par ailleurs, utilisées pour la publication de résultats, régionalement et nationalement.

32 000 familles ont répondu au questionnaire sur l'ensemble du territoire français.

1. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

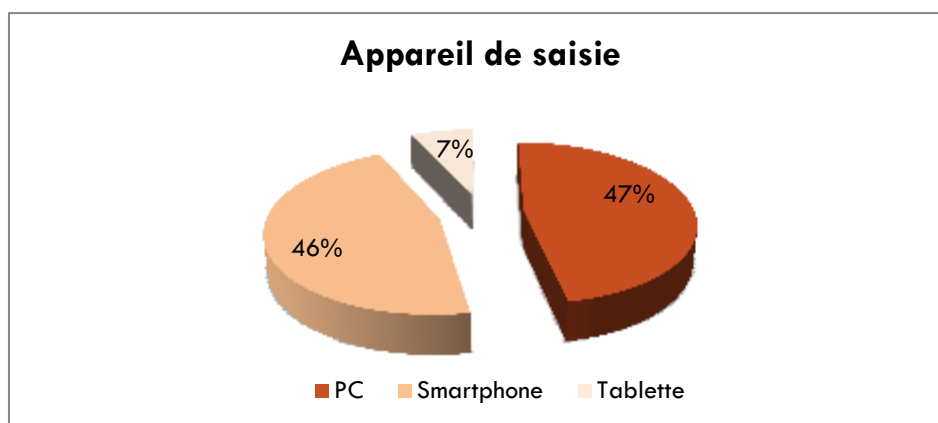
L'échantillon est issu de la mise à disposition, par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), d'un fichier de 3 000 adresses d'allocataires CAF au 31 décembre 2016.

La sélection des adresses se fait sur le mode aléatoire par département.

Le questionnaire est pour 2/3 à destination des familles allocataires ayant 3 enfants au 31/12/2016 et pour 1/3 à destination des familles allocataires ayant 2 enfants au 31/12/2016.

L'étude porte sur un échantillon de 823 familles de la Haute-Garonne, ayant renseigné le questionnaire en ligne avec le logiciel Sphinx iQ2.

47% des enquêtes ont été remplies sur ordinateur, 46% sur smartphone et 7% sur tablette.



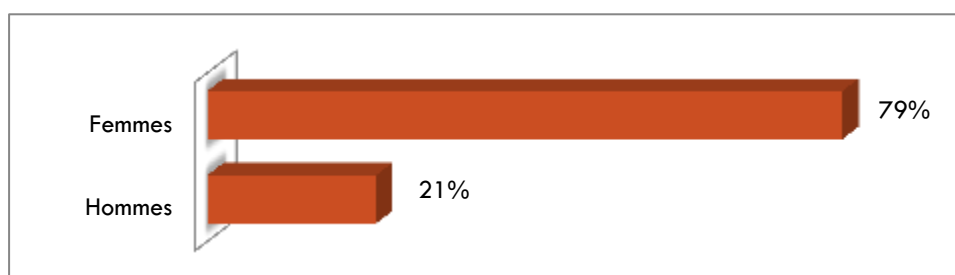
2. PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

Les graphiques ci-dessous reprennent quelques caractéristiques de l'échantillon : sexe du répondant, situation familiale, âge, niveau de diplôme, profession, nombre d'enfants.

Aucun redressement n'a été effectué. Les résultats présentés dans ce rapport portent sur les réponses de l'échantillon.

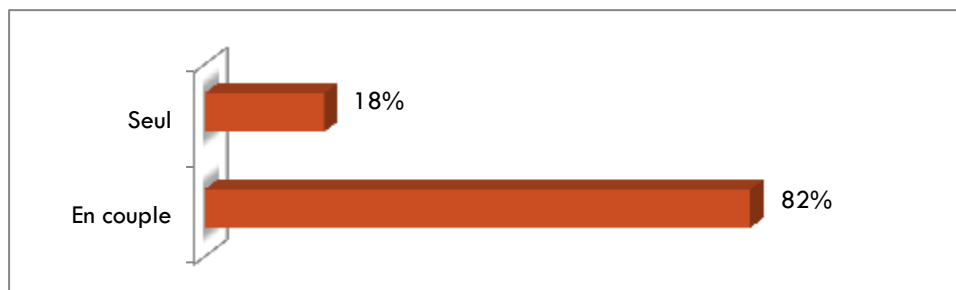
Sexe du répondant

79% des répondants à l'enquête sont des femmes contre seulement 21% d'hommes.

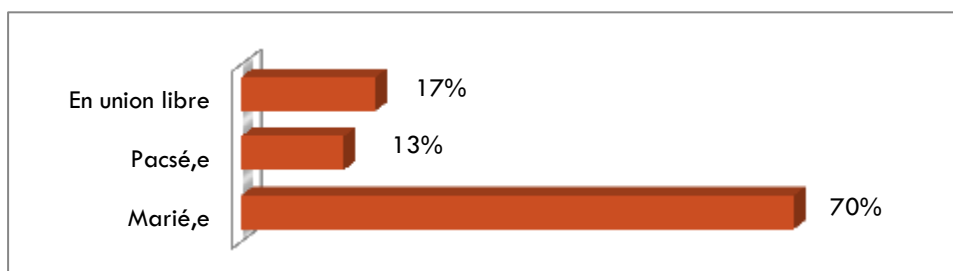


Situation familiale

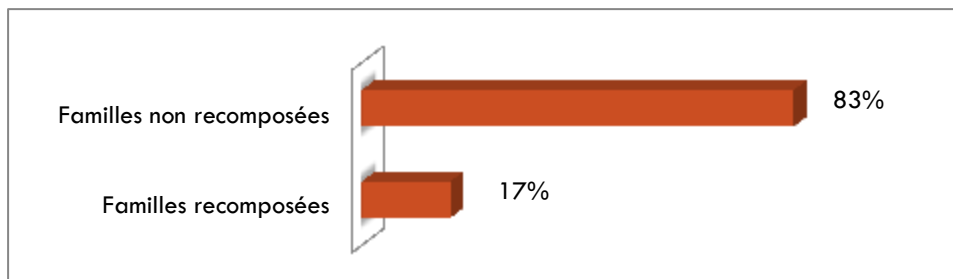
82% des familles de l'enquête vivent en couple alors que 18% sont des familles monoparentales.



- Sur les 82% de répondants en couple, 70% sont mariés, 17% vivent en union libre et 13% sont pacsés.



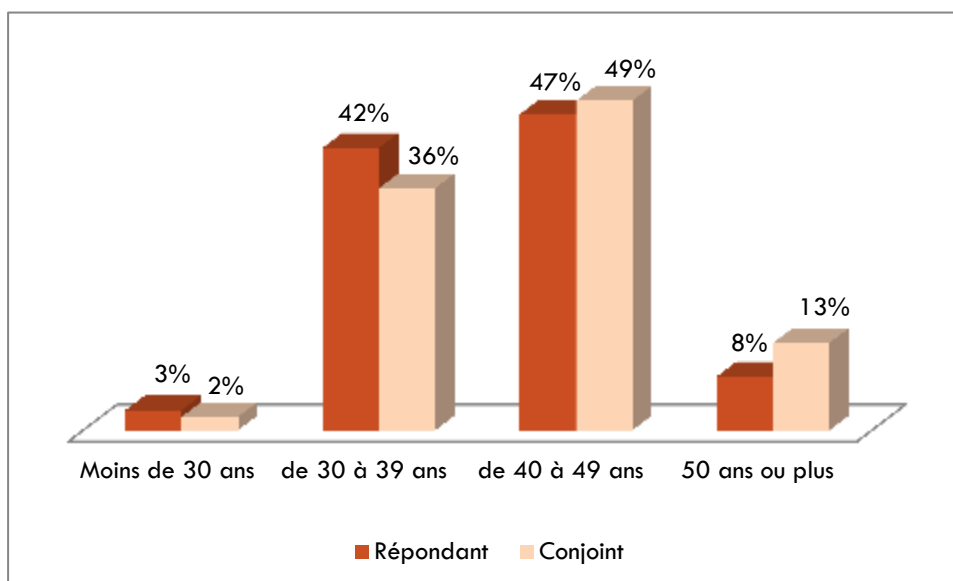
- 17% des répondants vivant en couple forment une famille recomposée. Pour 80% d'entre elles, au moins un enfant est né de cette nouvelle union.



Age des parents

Pour 42% des familles interrogées, le répondant est âgé de 30 à 39 ans, 47% ont plus de 39 ans. 3% ont moins de 30 ans et 8% ont 50 ans et plus.

On retrouve sensiblement la même répartition dans les tranches d'âge concernant le conjoint du répondant, qui est, dans l'ensemble, légèrement plus âgé. En effet, la plupart des répondants sont des femmes et généralement, dans un couple, l'homme est plus âgé que sa compagne.



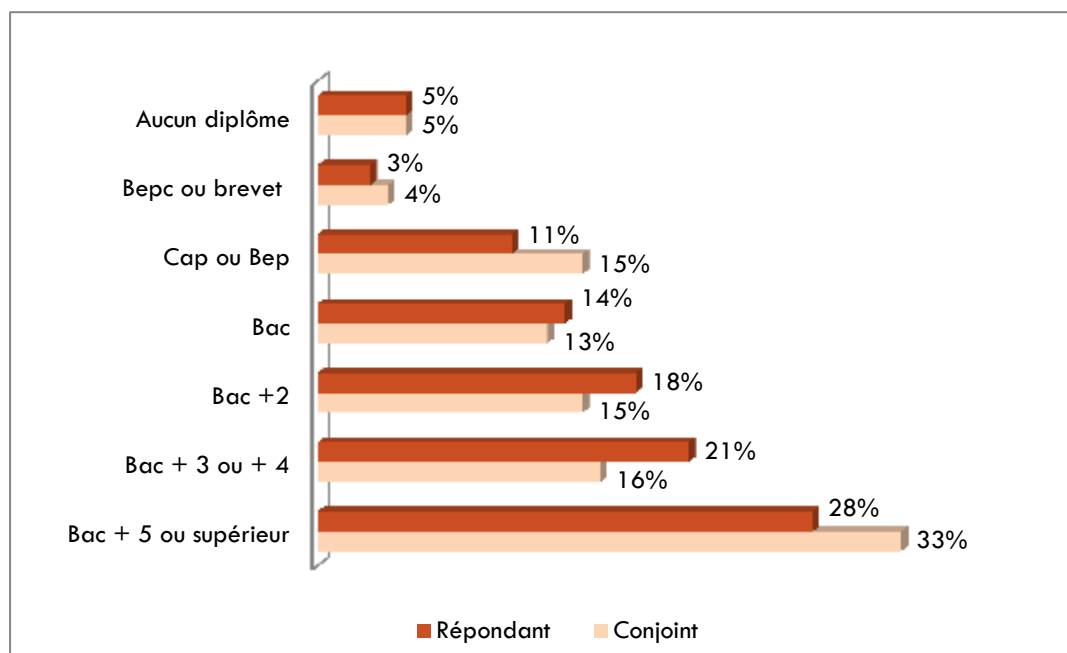
La concentration de l'échantillon sur la tranche d'âge 30-49 ans s'explique par sa constitution : avoir 2 enfants ou plus à charge, d'où la faible représentativité des répondants de moins de 30 ans et de plus de 50 ans.

Niveau de diplôme

Parmi les familles interrogées, 19% des répondants ne sont pas détenteurs du baccalauréat (non-diplômé, certificat d'étude, brevet, BEP, CAP).

32% ont le Bac ou un Bac +2 (DEUG, BTS...).

49% possèdent un niveau d'étude au moins égal à un Bac +3 (licence, Master, doctorat...).



19% des conjoints disposent d'un certificat d'étude, du brevet, d'un BEP ou d'un CAP.

Ils sont 5% à ne pas avoir de diplôme.

28% ont un niveau Bac à Bac +2.

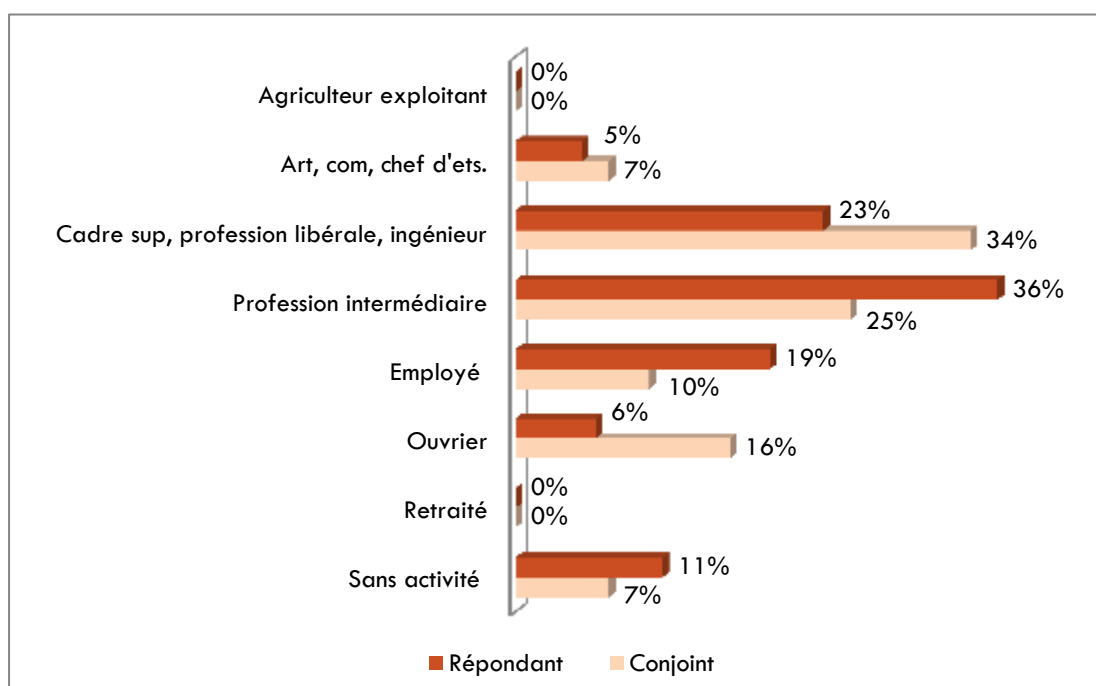
Les 49% restant ont un Bac +3 ou supérieur.

Profession et Catégorie Socio-professionnelle

Les professions intermédiaires (technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur...) représentent la part la plus importante de l'échantillon avec 36% des répondants.

Viennent ensuite les professions favorisées (cadres, ingénieurs, artisans, commerçants, professeurs...) pour 28%. Suivent les employés et ouvriers (25%) et les personnes sans activité professionnelle (11%).

Enfin, la part des agriculteurs exploitants et des retraités est nulle¹⁹.



Pour ce qui est du conjoint (majoritairement un homme), la profession occupée est sensiblement différente. Les professions favorisées sont ici les plus représentées avec 34% des réponses. Les ouvriers et employés arrivent à 26%, suivies par les professions intermédiaires (25%).

7% sont sans activité professionnelle.

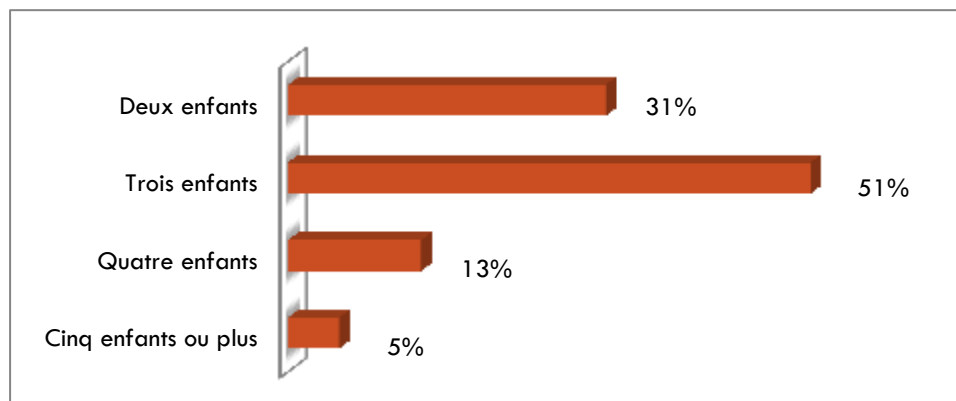
Enfin, là encore la part des agriculteurs exploitants et des retraités est nulle.

¹⁹ En raison de la constitution de l'échantillon, qui cible les allocataires CAF (les agriculteurs relèvent de la Mutualités Sociale Agricole) ayant des enfants à charge (n'ayant pas atteint l'âge de la retraite).

Nombre d'enfant

31% des familles qui ont répondu à l'enquête ont 2 enfants²⁰.

69% de l'échantillon est constitué de familles nombreuses : 51% ont 3 enfants, 13% 4 enfants et 5 % au moins 5 enfants.



De plus, 13% des familles envisagent d'avoir d'autres enfants.

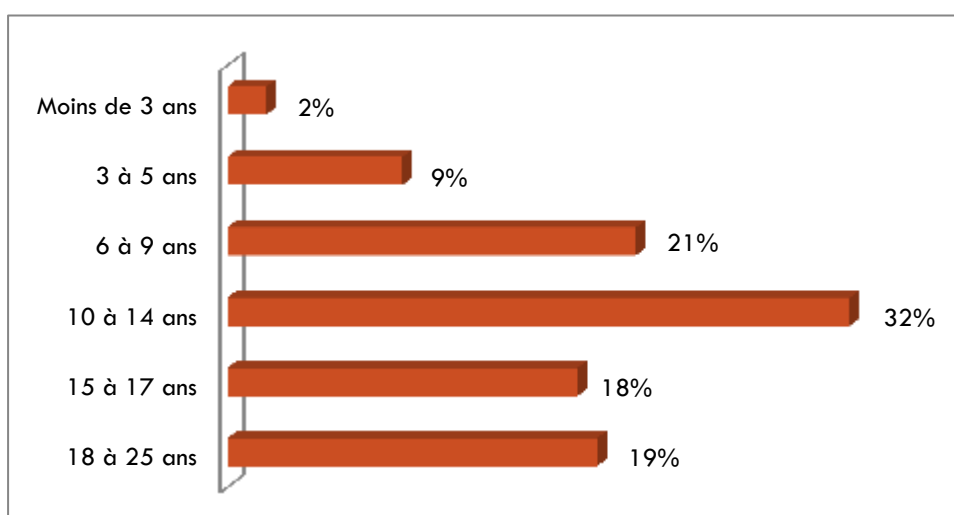
9% des familles ont eu des enfants dans le cadre d'une naissance multiple (jumeaux, triplés...).

Age du 1er enfant²¹

Sur l'échantillon, 11% des familles ont des enfants de moins de 6 ans.

Pour 21%, l'aîné est âgé de 6 à 9 ans alors que pour 32% il a entre 10 et 14 ans.

Enfin, pour 18% des familles, le 1^{er} enfant est adolescent, et pour 19%, jeune adulte.



²⁰ Pour rappel, enquêter sur les familles de 2 enfants va nous permettre de faire ressortir les spécificités des familles avec 3 enfants et plus.

²¹ Pour mesurer les éventuelles différences en fonction de l'âge des enfants, c'est l'âge de l'aîné de la fratrie qui est pris en compte.

LES FAMILLES NOMBREUSES :

ENTRE VECU ET REPRESENTATIONS

Dans un premier temps, l'enquête interroge la construction de la famille, les conditions de logement des familles et la place des familles dans la société française.

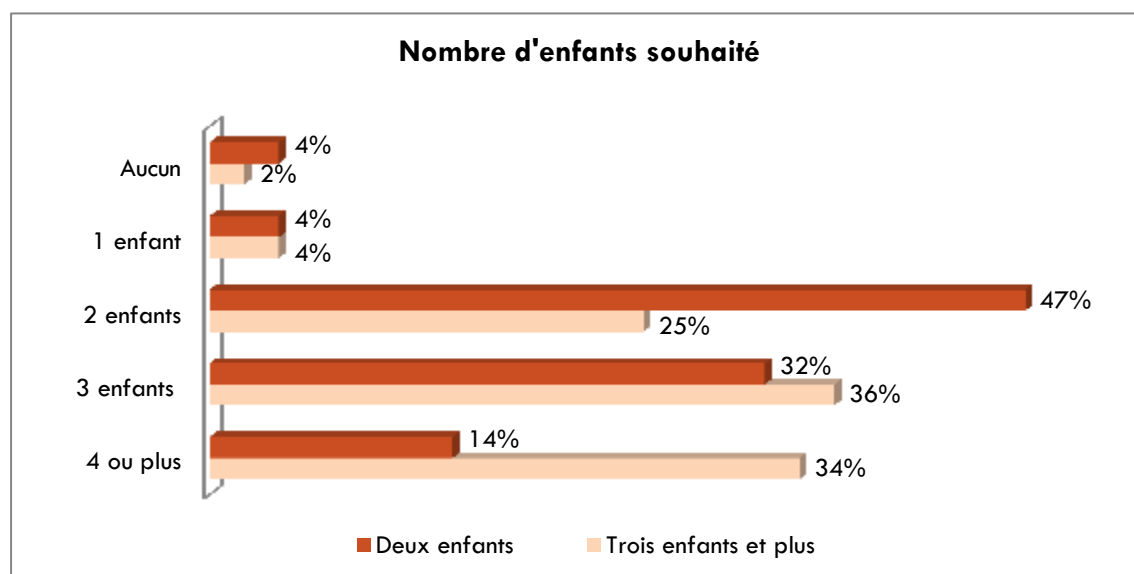
L'objectif est ici de mesurer le vécu au quotidien des familles par rapport à leur conception de la famille et leurs représentations actuelles.

1. LA CONSTRUCTION DE LA FAMILLE

A. DU DÉSIR D'ENFANT À LA RÉALITÉ DU QUOTIDIEN

Pour rappel, 69% de l'échantillon est constitué de familles avec au moins 3 enfants alors que 31% des familles ont 2 enfants.

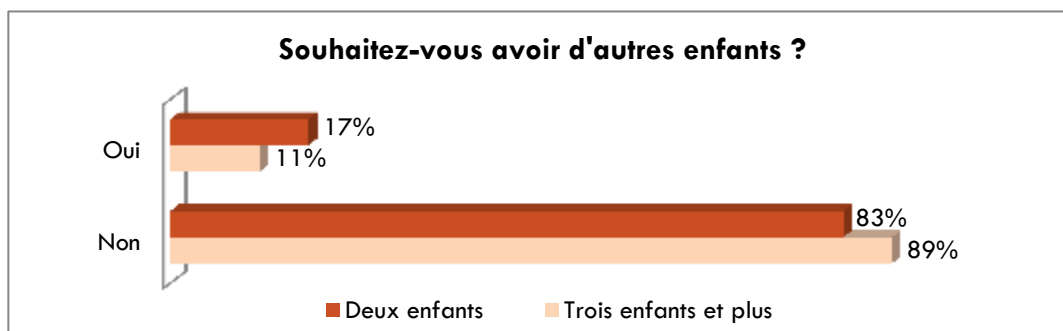
Si l'on compare la situation actuelle des familles avec le nombre d'enfants qu'elles souhaitaient au départ, il apparaît que ce désir d'enfant n'est qu'en partie devenu réalité.



70% des familles nombreuses voulaient au moins 3 enfants. Dans leur majorité, elles ont donc pu construire la famille qu'elles souhaitaient. Néanmoins, 25% d'entre elles qui ne souhaitaient que 2 enfants ont finalement agrandi la famille. La part des familles nombreuses actuelles qui ne voulaient pas avoir d'enfant ou avoir un enfant unique est marginale.

De même, 47% des familles qui voulaient 2 enfants ont suivi leur désir initial. Mais elles étaient également 32% à souhaiter 3 enfants et 14% 4 enfants.

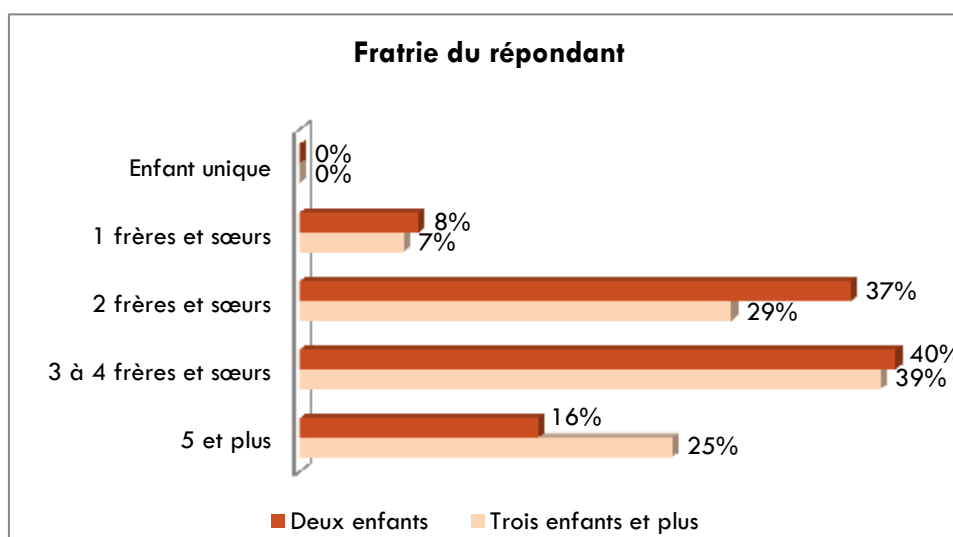
Une partie de ce décalage peut s'expliquer par le fait que toutes les familles n'ont pas encore achevé leur projet familial. Il est vrai que 17% des familles qui ont actuellement 2 enfants envisagent d'en avoir d'autres.



Il est intéressant de mettre en lien le nombre d'enfant actuel avec la taille de la fratrie des parents interrogés. Tout en sachant que le nombre d'enfants par femme est en diminution depuis plusieurs décennies, même s'il tend à se stabiliser.

Ainsi, 70% des parents, à la tête d'une famille nombreuse aujourd'hui, ont eux-mêmes vécu dans une fratrie d'au moins 4 enfants. 41% des parents de 2 enfants avaient, quant à eux, 1 ou 2 frères et sœurs.

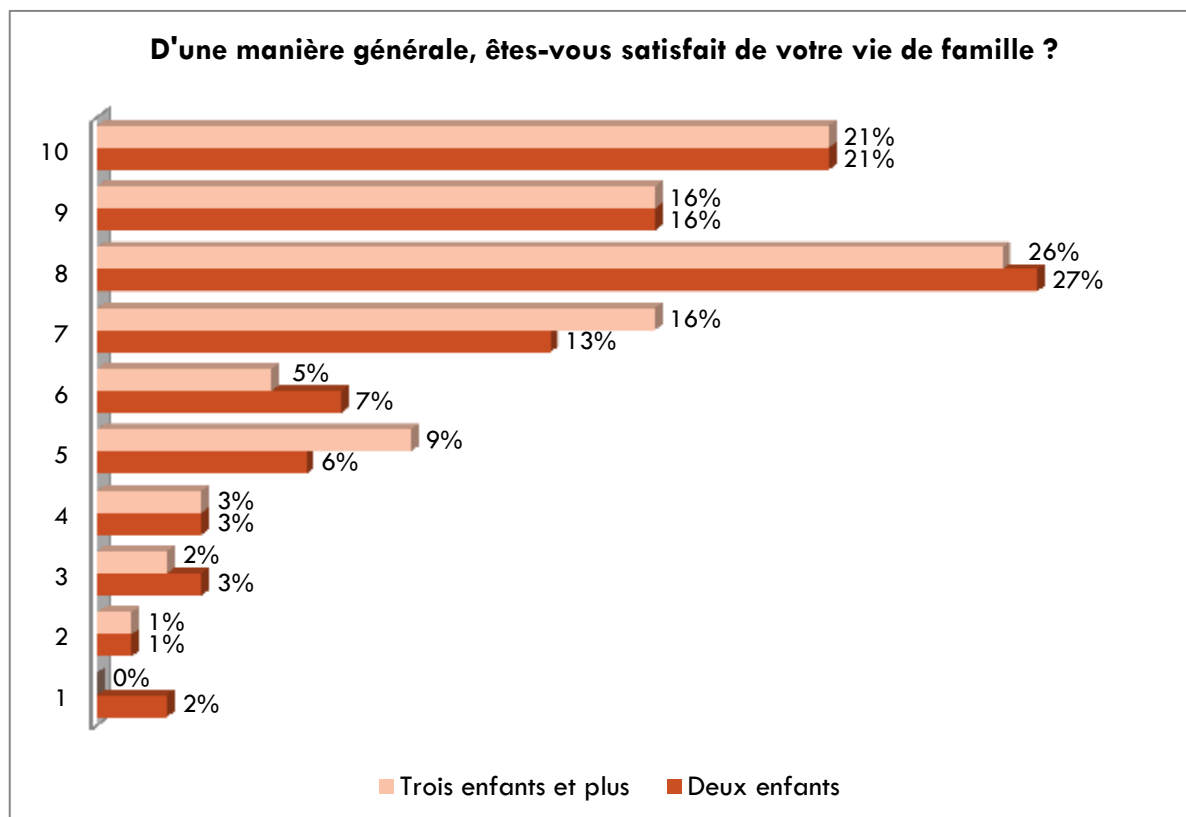
Enfin, aucun des répondants n'était enfant unique.



La composition familiale est donc, en partie, définie par le désir d'enfant des parents mais également par leur propre histoire familiale. Néanmoins, elle est ajustée en fonction des réalités et parcours de vie de chacun.

B. PLUSIEURS ENFANTS : BONHEUR OU CONTRAINTE ?

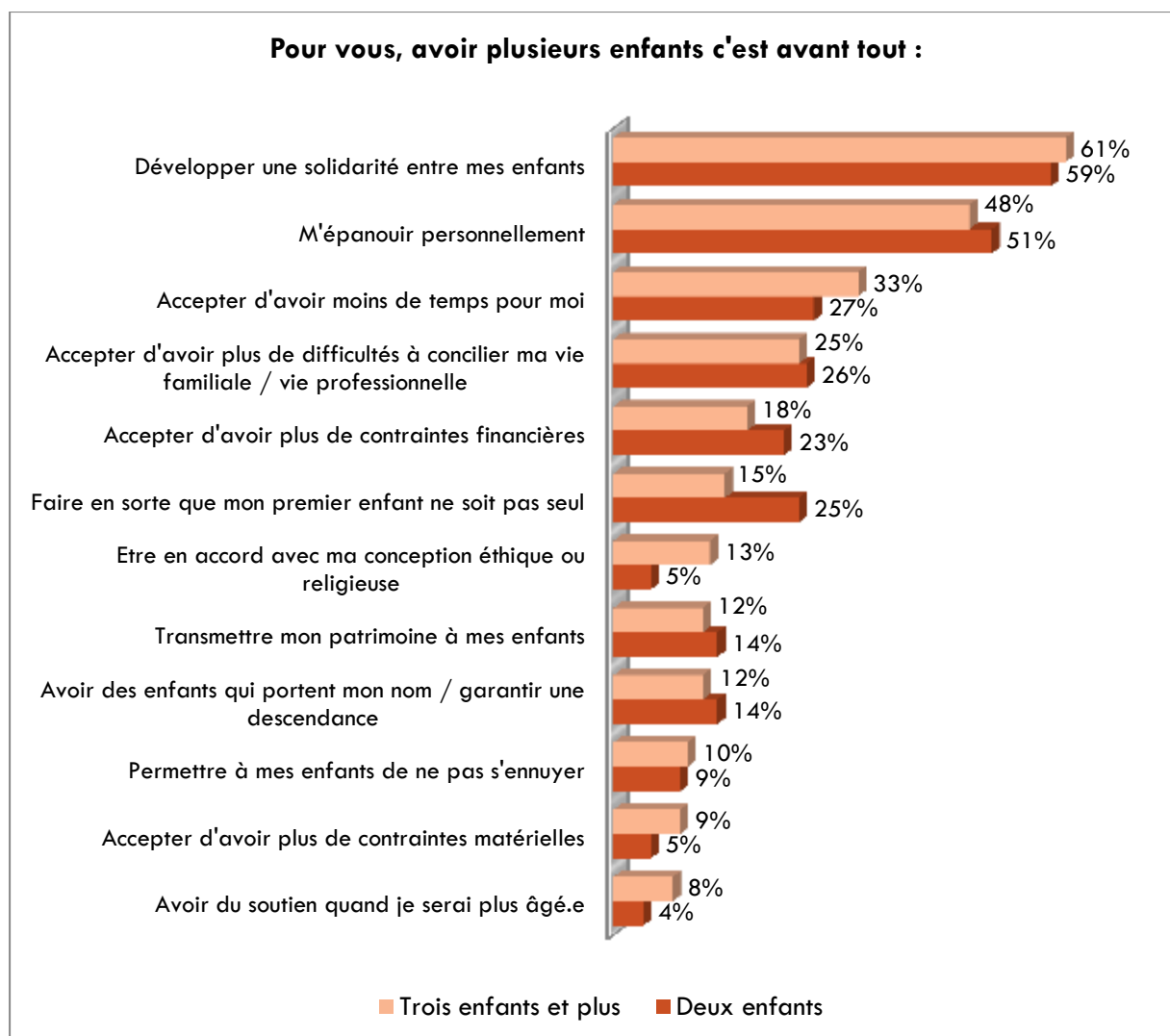
Pour commencer, les parents ont été interrogés sur le niveau de satisfaction de leur vie de famille, en donnant une note de 1 (pas du tout satisfait) à 10 (tout à fait satisfait).



Les résultats sont partagés mais nous pouvons, tout de même, faire ressortir deux tendances. D'une part, la très grande majorité des répondants s'est positionnée sur une note au moins égale à 7. D'autre part, les réponses entre les familles de 2 enfants et celles des familles nombreuses sont sensiblement les mêmes (3 points d'écart de différence maximum).

En effet, 63% des parents de trois enfants et plus se disent plutôt très satisfaits (notes de 8 à 10) pour 62% des parents de 2 enfants. Inversement, les parents peu satisfaits (notes de 1 à 4) de leur vie de familles représentent 6% des répondants de familles nombreuses pour 9% des familles avec 2 enfants.

L'enquête s'est ensuite intéressée aux représentations des parents, au sens qu'ils donnent au fait d'avoir plusieurs enfants. Pour cela 12 propositions ont été faites, parmi lesquelles les parents pouvaient choisir jusqu'à 3 réponses.



Qu'ils soient parents de 2 enfants ou de 3 enfants et plus, développer une solidarité entre ses enfants et s'épanouir personnellement sont les deux propositions les plus retenues par les parents. Avoir plusieurs enfants revêt donc avant tout un aspect positif pour les parents, qui l'envisagent comme un épanouissement tant personnel que familial.

Les contraintes viennent dans un second temps : avoir plusieurs enfants c'est accepter d'avoir moins de temps pour soi (pour 33% des familles nombreuses et 27% des familles de 2 enfants), mais aussi d'avoir plus de difficultés à concilier sa vie familiale et sa vie professionnelle (pour respectivement 25% et 26%) et plus de contraintes financières (pour respectivement 18% et 23%) et/ou matérielles (pour respectivement 9% et 5%).

Au-delà des contraintes liées à l'agrandissement d'une famille, le fait d'avoir plusieurs enfants représente aussi pour les parents l'occasion d'avoir un/des compagnon(s) pour leur premier enfant. C'est encore plus vrai chez les parents de 2 enfants, ils sont 25% à nous indiquer qu'avoir plusieurs enfants c'est faire en sorte que leur premier enfant ne soit pas seul, pour seulement 15% des familles nombreuses. De la même manière, les familles (pour respectivement 10% et 9%) indiquent que cela permet aux enfants de ne pas s'ennuyer.

Avoir plus d'un enfant c'est aussi, pour une minorité de parents, l'assurance de transmettre son patrimoine et de garantir une descendance en ayant des enfants portant son nom (pour respectivement 12% et 14%), être en accord avec sa conception éthique et religieuse (pour respectivement 13% et 5%), avoir du soutien dans le futur (pour respectivement 8% et 4%).

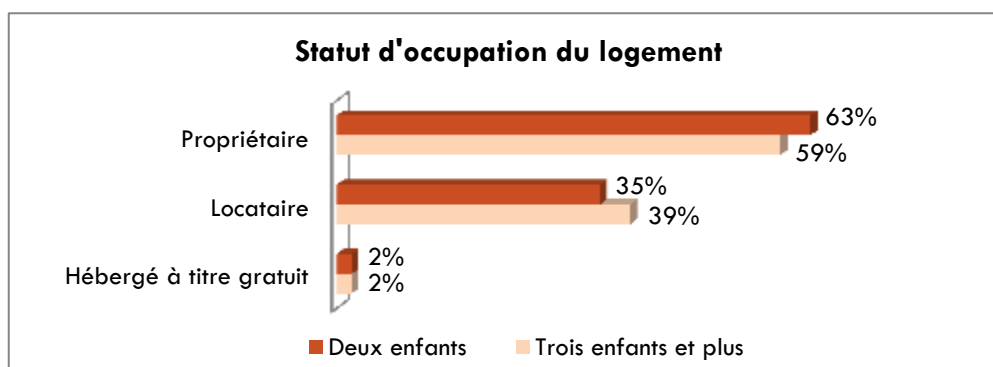
Globalement le sens donné au fait d'avoir plusieurs enfants est similaire pour les familles nombreuses et les autres familles. On notera tout de même quelques différences quant à l'ordre attribué aux contraintes, les familles nombreuses mettent davantage en avant le fait d'avoir moins de temps et plus de contraintes matérielles, tandis que les familles de 2 enfants sont plus nombreuses à évoquer les contraintes financières.

De plus, alors que les femmes et les familles plus favorisées tendent plus à mettre en avant la difficile conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, les hommes sont plus attachés à leur descendance et la transmission de leur nom.

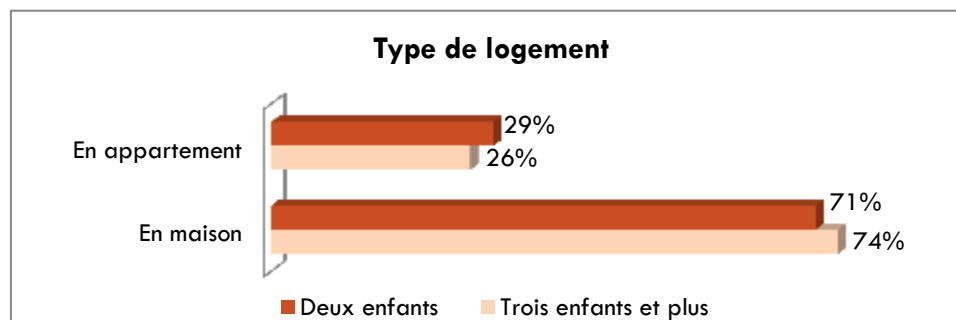
2. LE LOGEMENT DES FAMILLES

Attachons-nous maintenant à identifier les conditions de vie, en termes de logement, des familles. Qui dit famille nombreuse, dit beaucoup de monde à la maison et donc besoin de plus d'espace. Cela se reflète-t-il dans la réalité des familles ?

La majorité des familles interrogées est propriétaire de son logement. Toutefois, les familles nombreuses sont moins souvent dans ce cas que celles qui ont deux enfants (59% contre 63%). La part de famille hébergées à titre gratuit est, par contre, similaire (2%)

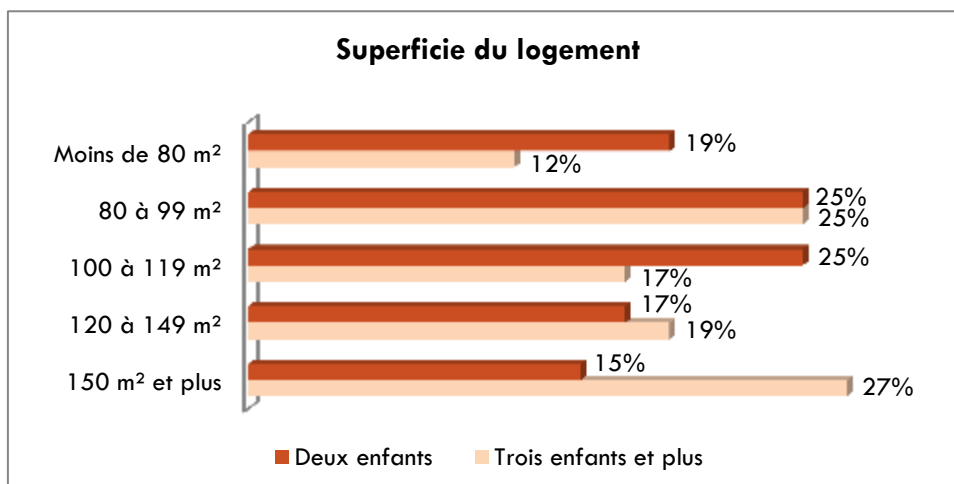


La plupart des familles réside dans une maison. Les différences famille nombreuse / famille de 2 enfants, s'inversent ici puisque ce sont les familles nombreuses qui vivent plus souvent que les autres dans un logement individuel.

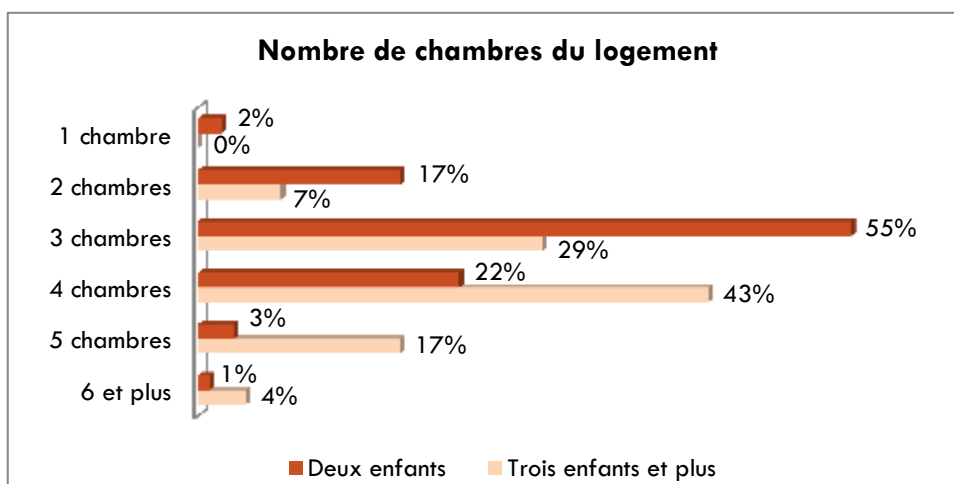


La taille du logement, superficie et nombre de chambres, est en lien avec la taille de la famille.

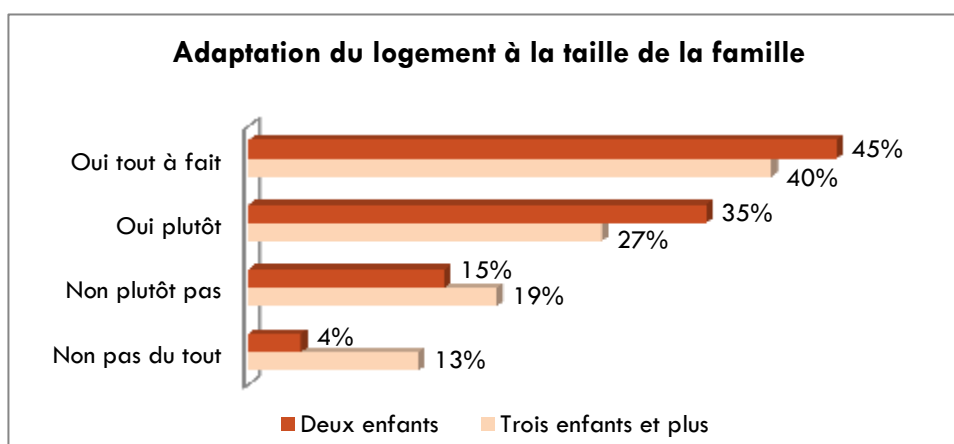
En effet, alors que les familles avec 2 enfants disposent pour près de 70% de 120 m² de surface maximale, les familles nombreuses ont beaucoup plus fréquemment des logements de plus de 150 m².



Les mêmes différences se retrouvent au niveau des chambres. 64% des familles nombreuses dispose d'au moins 4 chambres dans leur logement, pour seulement 26% des familles avec 2 enfants.



De manière générale, les familles se déclarent plutôt bien dans leur logement. Plus de 2/3 d'entre elles estime avoir un logement adapté. Une différence apparaît toutefois : les familles nombreuses pensent moins souvent que leur logement est adapté à leur situation familiale.



Les conditions de logement, outre le nombre d'enfants, varient en fonction des caractéristiques des familles.

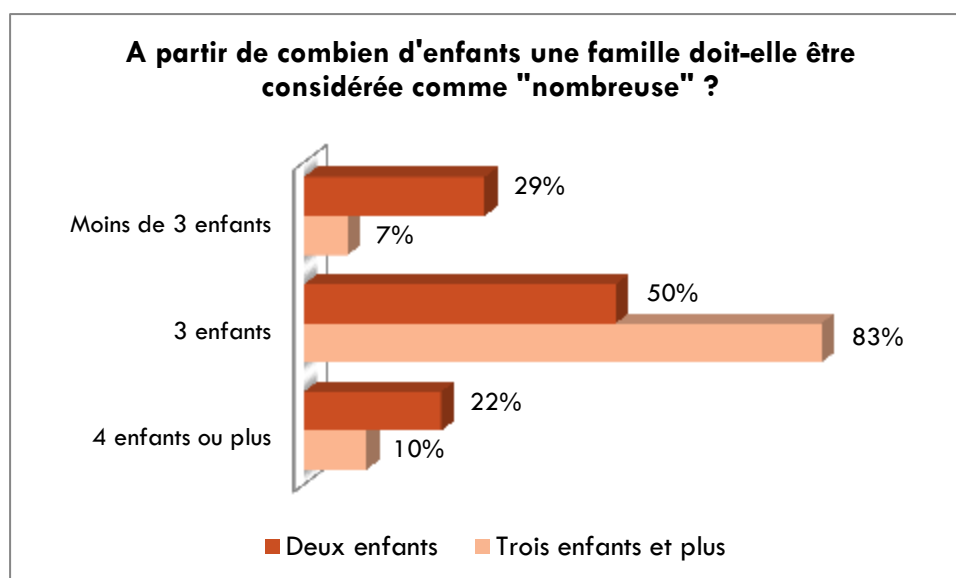
Les parents qui vivent seuls, les personnes peu ou pas diplômées et/ou qui appartiennent aux classes populaires ou sont sans activité professionnelle sont plus fréquemment locataires, en appartement, avec une surface inférieure à 100 m². Ils sont également plus nombreux à estimer que leur logement n'est pas adapté à leur vie de famille.

Les jeunes parents (moins de 40 ans) et ceux qui n'ont pas encore finalisé leur projet familial et qui envisagent donc d'avoir d'autres enfants, sont aussi plus souvent locataires d'un appartement.

3. LA PLACE DES FAMILLES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

A. QU'EST-CE QU'UNE FAMILLE NOMBREUSE ?

La perception et les avis divergent entre les parents selon le nombre d'enfants présents dans le foyer.



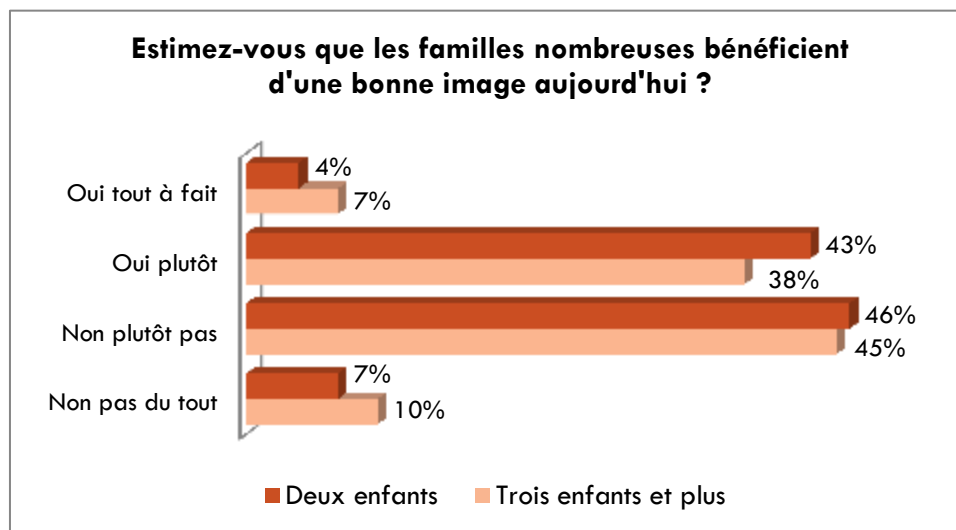
Ainsi, si les parents de 3 enfants et plus s'accordent (83%) à dire qu'une famille est nombreuse à partir de l'arrivée d'un troisième enfant, les parents de 2 enfants ne l'entendent pas tous du même avis. La moitié est en désaccord avec cette définition. Pour 29%, la famille devrait être considérée comme nombreuse lorsque le foyer compte moins de 3 enfants, tandis que pour 22% elle devrait l'être à partir du quatrième enfant.

Il est donc intéressant de souligner que lorsqu'on ne parle pas de vécu mais de représentation de ce que devrait être la « famille nombreuse » des différences apparaissent dans les opinions des parents. Les familles nombreuses se sentent majoritairement « familles nombreuses », puisqu'elles s'accordent à retenir la définition retenue actuellement par la société. Pour autant, ces familles nombreuses d'aujourd'hui se sentent-elles bien vues par la société française ? Quelle image pensent-elles véhiculer ?

B. QUELLE IMAGE A LA FAMILLE NOMBREUSE ?

Il s'agit bien ici de mesurer le ressenti des familles sur l'image qu'elles pensent que la société a d'elles-mêmes.

Un peu plus de la moitié des familles (55%) pensent que les familles nombreuses bénéficient d'une mauvaise image dans la société française d'aujourd'hui. 40% pensent qu'elles ont plutôt une bonne image alors que 6% seulement jugent qu'elles ont une très bonne image.



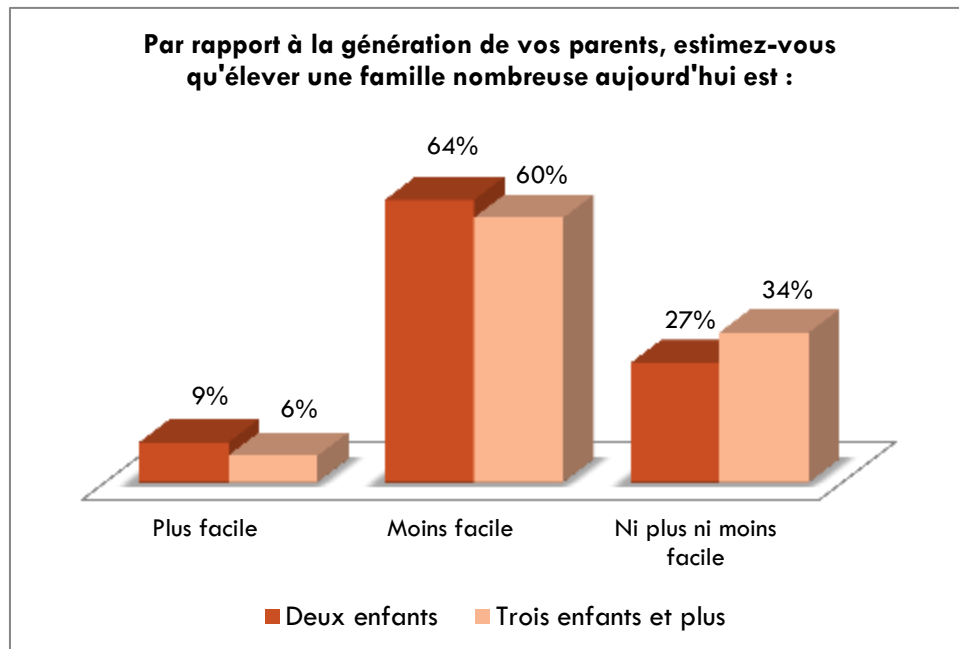
Les parents de familles nombreuses sont plus de la moitié (53%) à penser que leur situation familiale est mal vue en société.

De plus, il apparaît que les jeunes parents (moins de 40 ans), les personnes sans activité, peu diplômées, les familles d'au moins 4 enfants et/ou celles qui envisagent d'avoir d'autres enfants sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que la société a une mauvaise image.

Pour affiner cette perception, il a été demandé aux répondants les raisons associées. Les réponses ont été répertoriées en cinq catégories :

- ✓ Le désir d'enfant associé aux **aides sociales**
- ✓ Le poids des clichés liés à une **conception rétrograde et traditionnelle** (choix religieux, mère au foyer, hors norme)
- ✓ L'image de joie, de partage, de respect, de **solidarité**, d'entraide
- ✓ Les **difficultés** liées à l'organisation, à l'éducation, à l'attention portée aux enfants
- ✓ L'idée que **l'avenir est aujourd'hui incertain** pour les enfants au vu de la situation économique du pays.

Si aujourd'hui, les parents estiment que la société n'a pas une image positive des familles nombreuses, l'éducation des enfants est-elle pour autant plus compliquée qu'à la génération précédente ?



Pour 61% des parents, élever une famille nombreuse est aujourd'hui chose plus difficile qu'à l'époque de leurs propres parents. Toutefois, si l'on regarde en détail, les familles nombreuses estiment davantage, que les parents de 2 enfants, que ce n'est ni plus facile, ni plus difficile.

Afin d'en savoir plus, les répondants ont pu s'exprimer librement sur les raisons qui les poussent à penser qu'élever une famille nombreuse est plus difficile aujourd'hui. On peut classer les réponses en 6 grandes catégories :

- ✓ Le **coût de la vie** est plus élevé qu'à la génération précédente
- ✓ L'insécurité de l'emploi et l'augmentation de la place accordée au **travail**
- ✓ L'évolution de la **place de la femme** dans la société, notamment par l'accès à l'emploi,
- ✓ L'évolution du **soutien familial**, notamment intergénérationnel (changement du rôle des grands-parents, éloignement géographique, aides financières moindres)
- ✓ L'évolution vers une **société de consommation** où les besoins des enfants sont toujours plus élevés et plus coûteux.

A l'inverse, les parents qui estiment que c'est plus facile mettent en avant des **aides de l'Etat** plus importantes pour les familles nombreuses.

La majorité des parents interrogés sont très satisfaits de leur vie de famille. Parents d'une famille nombreuse ou parents de deux enfants, le sens donné au choix d'avoir plusieurs enfants reste le même : c'est avant tout développer une solidarité entre ses enfants et s'épanouir personnellement.

Dans l'ensemble, les familles vivent dans un logement adapté à leurs besoins, qui tend à s'accroître avec le nombre d'enfants.

Pour autant, les parents pensent qu'il est aujourd'hui plus difficile d'élever une famille nombreuse, comparé à la génération précédente.

Par ailleurs, si la majorité des familles de trois enfants et plus tend à s'accorder sur la définition actuelle de la famille nombreuse, elle ne fait pas non plus l'unanimité.

Enfin, plus de la moitié des familles nombreuses pensent qu'elles ont une mauvaise image au sein de notre société, du fait de préjugés (aides sociales, tradition ou norme religieuse).

CE QU'IL FAUT RETENIR...

LES DIFFICULTÉS DES FAMILLES NOMBREUSES

Si, au niveau des représentations, les contraintes liées au nombre d'enfant arrivent en second plan derrière l'épanouissement familial et personnel, qu'en est-il alors des difficultés quotidiennes réellement rencontrées au sein de ces familles ? L'arrivée du troisième enfant apporte-t-elle de nouvelles difficultés ? Renforcent-elles celles déjà présentes ?

On l'a vu, pour les parents avoir plusieurs enfants entraîne aussi des contraintes : conciliation vie de famille et vie professionnelle, baisse du niveau de vie, difficultés financières, matérielles, manque de temps, etc.

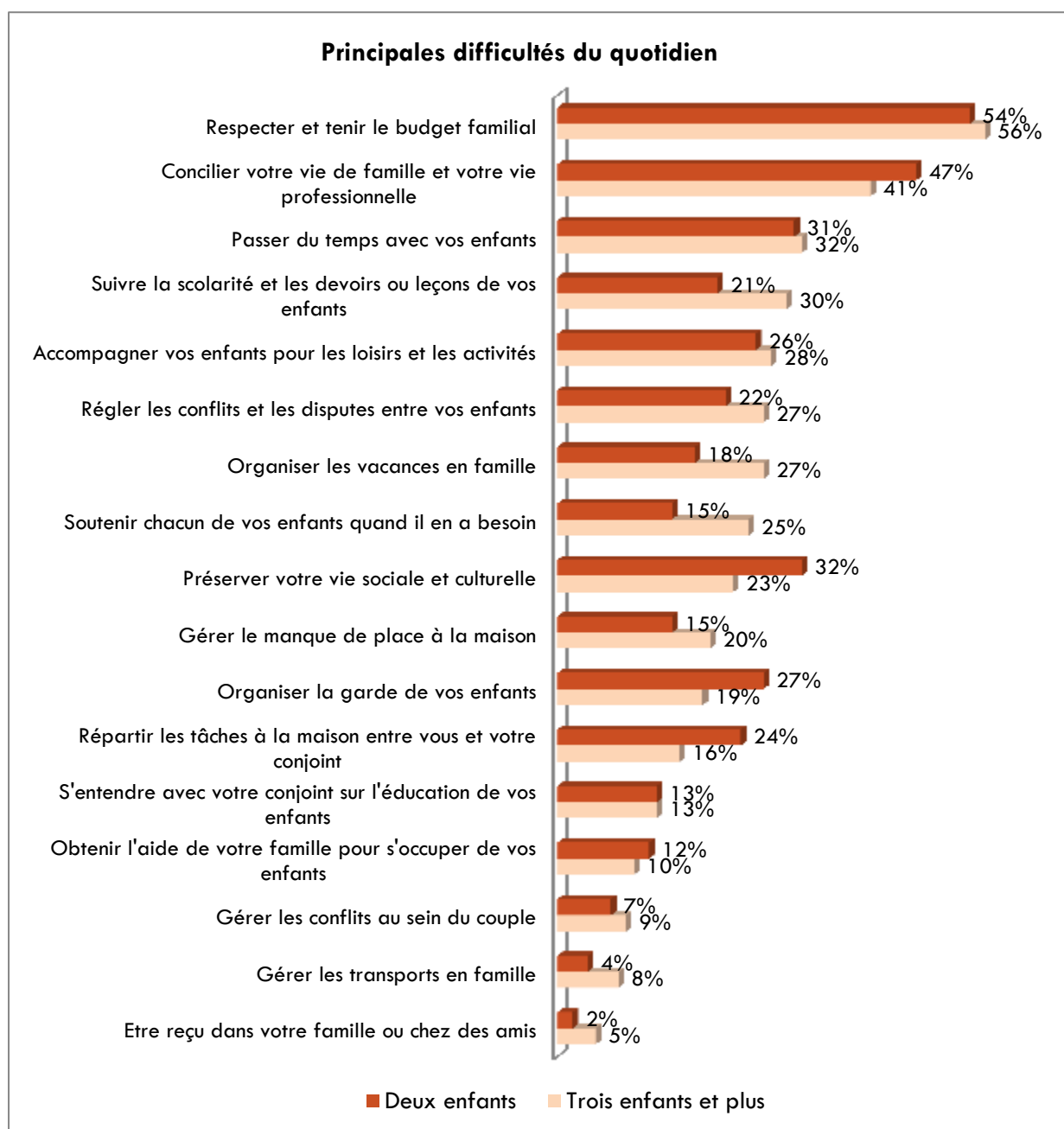
En effet, « le niveau de vie dépend du revenu et de la configuration familiale. A revenu donné du ménage, il décroît avec le nombre d'enfant à la maison. Il dépend aussi du nombre d'adultes du ménage pouvant apporter des ressources. (...) 8,7 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, fixé à 980 euros par mois en 2011. (...) les familles très nombreuses (quatre enfants ou davantage) ont aussi un risque important de se trouver dans une situation de pauvreté : c'est le cas de quatre familles sur dix »²².

Nous verrons dans cette partie si les familles nombreuses rencontrent davantage de difficultés que les autres familles, quelles sont leurs difficultés principales, en quoi elles sont différentes de celles des autres foyers.

²² « Familles nombreuses », INSEE, Couples et Familles, Edition 2015, pp 114-115

1. LES TYPES DE DIFFICULTÉS

La première question posée aux répondants vise à dégager et classer les difficultés rencontrées par les parents. Le but étant également de constater si des différences apparaissent entre les familles nombreuses et les autres familles. Les parents avaient la possibilité de retenir 5 difficultés parmi les 17 propositions suivantes :



Globalement les familles nombreuses ont plus de difficultés comparées aux autres familles, même si les écarts de points sont peu importants.

En effet, sur les 17 items proposés, 11 ont un score plus élevé chez les familles nombreuses, 1 item obtient le même pourcentage que la famille soit nombreuse ou non et seulement 5 items sont plus élevés chez les familles de deux enfants.

A. DES DIFFICULTÉS PARTAGÉES PAR TOUTES LES FAMILLES

Les trois principales difficultés des parents concernent la **gestion du budget familial** (55%), la **conciliation vie familiale / vie professionnelle** (43%) et le **temps passé avec leurs enfants** (32%).

Elles sont partagées par tous les parents, quel que soit le nombre d'enfants dans le foyer.

Par contre, des différences apparaissent en fonction des caractéristiques des familles. Alors que les familles monoparentales, les ouvriers, employés, sans activité ont plus de difficultés à respecter et tenir leur budget, les répondants qui travaillent et ceux qui occupent une profession supérieure arrivent moins bien à concilier famille et travail et à passer du temps avec leurs enfants.

D'autres sujets posent moins de problèmes aux parents mais sont vécus de la même manière par les familles nombreuses et par les familles de 2 enfants. Les difficultés ne sont donc pas toujours corrélées au nombre d'enfant, elles sont le lot de tous et sont donc inhérentes au rôle de parents.

Ainsi, 11% des parents éprouvent des difficultés à **obtenir l'aide de leur famille** pour s'occuper des enfants, 13% pour **s'entendre avec leur conjoint sur l'éducation des enfants**, 27% pour **accompagner les enfants** dans leurs loisirs et activités.

Si 7% des parents ayant deux enfants expérimentent la difficulté de **gérer les conflits au sein du couple**, c'est le cas de 9% des parents de famille nombreuse. De même, on observe seulement 3 points d'écart dans la difficulté à **être reçu dans la famille ou chez des amis** (un 5% des familles nombreuses et 2% des autres) et de 4 points sur la **gestion des transports** en famille (8% vs 4%).

Pour les familles nombreuses, les difficultés d'entente avec le conjoint sur l'éducation tendent à intervenir dès l'arrivée du 1^{er} enfant alors que les conflits de couple ont soit tendance à augmenter notamment à l'arrivée du troisième enfant, soit à ne pas dépendre du nombre d'enfant.

B. DES DIFFICULTÉS PLUS PRONONCÉES CHEZ LES FAMILLES NOMBREUSES

27% des parents de famille nombreuse se disent en difficultés pour **régler les conflits entre leurs enfants** (pour 22% des parents de 2 enfants) et 20% pour **gérer le manque de place** à la maison (pour 15% des parents de 2 enfants).

Sur ces deux items les familles nombreuses sont certes plus en difficulté mais les écarts restent limités (5 points).

D'autres difficultés sont par contre beaucoup plus importantes chez les familles nombreuses :

- **suivre la scolarité** et les devoirs (30% vs 21%),
- **soutenir chacun des enfants** quand il en a besoin (25% vs 15%),
- **organiser les vacances** en famille (27% vs 18%).

A noter que, sur l'organisation des vacances, les familles monoparentales et les ouvriers, employés ou sans activité éprouvent aussi plus de difficultés que les autres.

Lorsque l'on a demandé aux parents de familles nombreuses, à partir de quel enfant la difficulté est devenue subitement difficile, pour les activités répertoriées ci-dessus c'est bien l'arrivée du 3^{ème} enfant qui a engendré des difficultés croissantes.

Une exception toutefois, la gestion des disputes entre les enfants, devient problématique dès le 2^{ème} enfant.

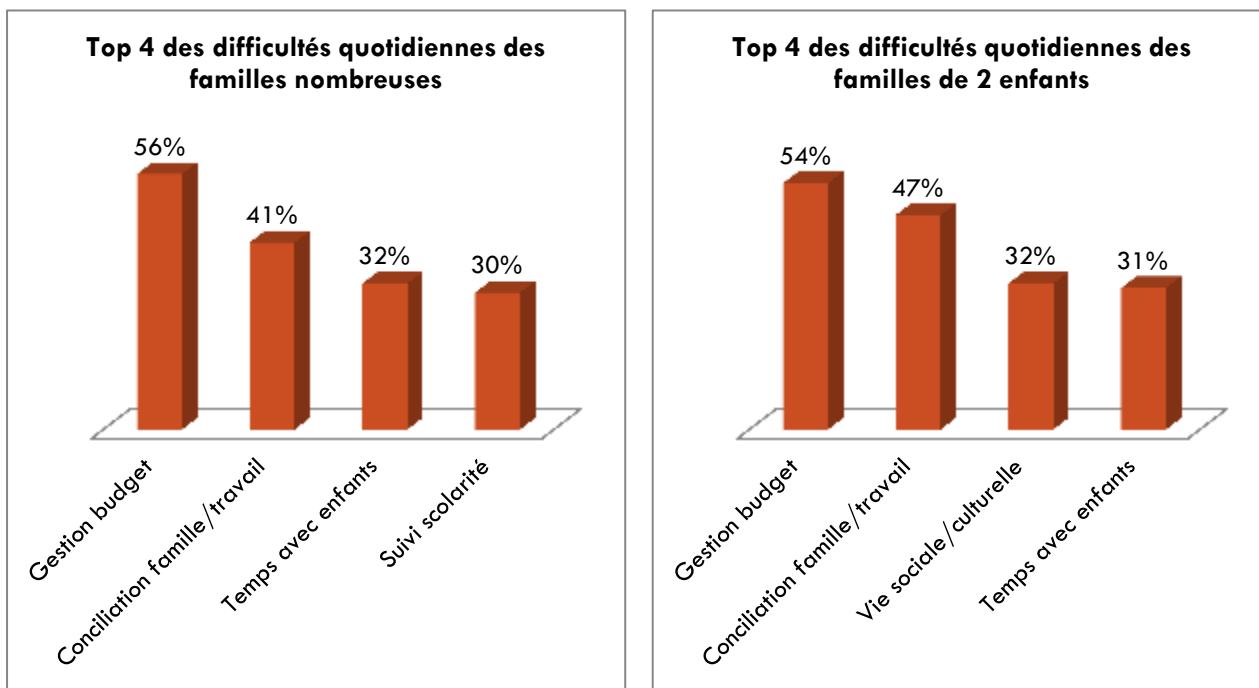
C. DES SUJETS MOINS PROBLÉMATIQUES POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

A l'inverse, certains sujets sur lesquels nous aurions pu penser retrouver majoritairement les familles nombreuses semblent en réalité poser plus de difficultés aux parents de 2 enfants.

C'est le cas de la **préservation de la vie sociale et culturelle** (23% pour 32% des parents de 2 enfants), de l'**organisation de la garde des enfants** (19% pour 27%), de la **répartition des tâches** à la maison entre le répondant et le conjoint (16% pour 24%).

En effet, pour les parents de famille nombreuse, organiser la garde et préserver sa vie sociale et culturelle, ont été plus compliqués à partir du 2^{ème} enfant.

D'une manière générale, les familles partagent les mêmes difficultés dans leur quotidien. Toutefois, ces difficultés sont plus présentes chez les familles nombreuses et, il existe des difficultés plus spécifiques aux familles nombreuses qu'aux autres et inversement.

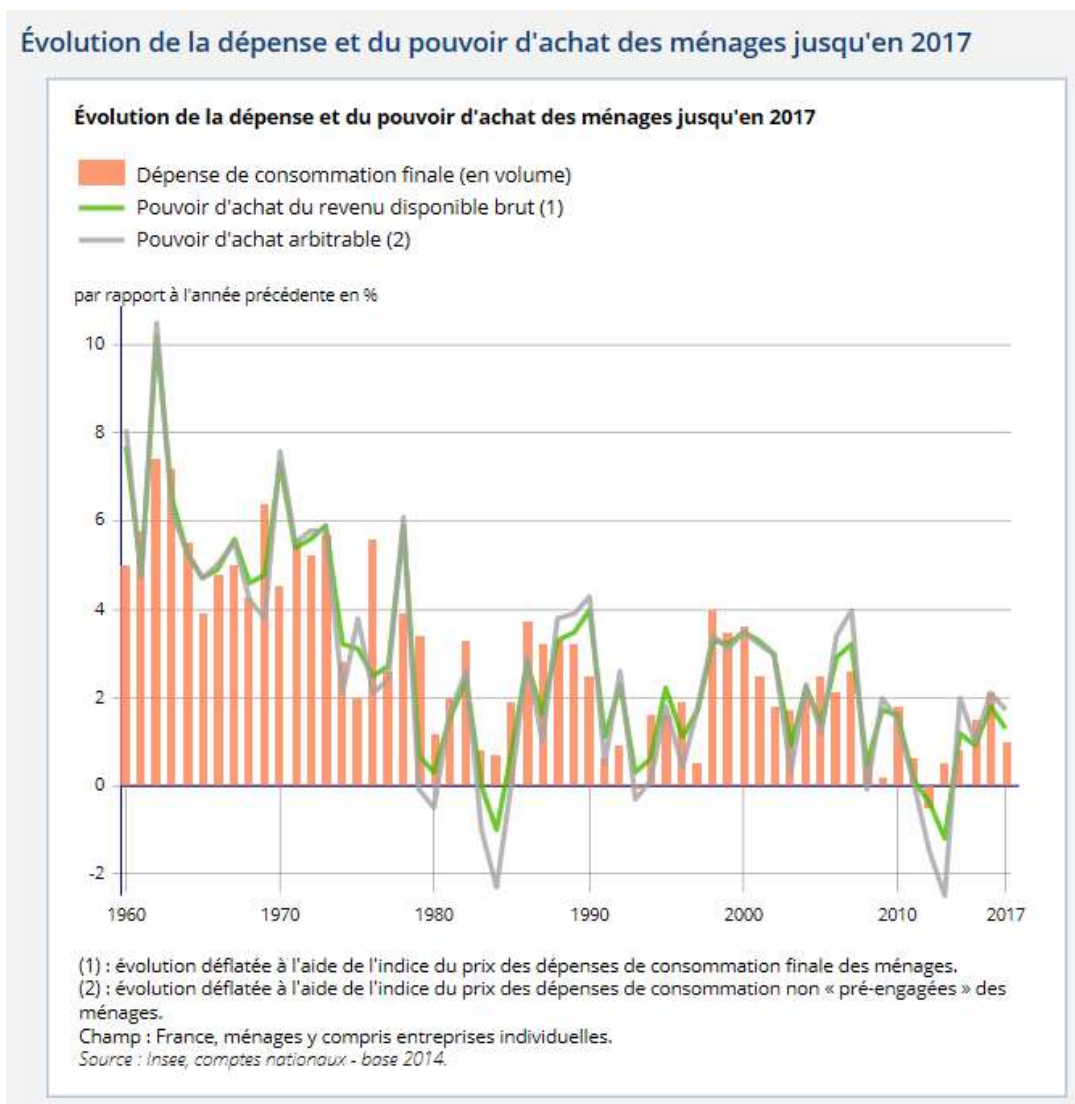


La suite de cette partie aborde de façon plus détaillée les principales difficultés des familles : la question budgétaire et l'articulation de l'emploi avec la vie de famille.

2. LE BUDGET : 1^{ÈRE} DIFFICULTÉ

Respecter et tenir le budget familial est problématique pour plus d'une famille sur 2.

Il est vrai que « les dépenses de consommation des ménages décélèrent nettement en volume en 2017 et le pouvoir d'achat des ménages ralentit. En 2017, le revenu disponible brut des ménages progresse de 2,6 % en valeur (après +1,7 % l'année précédente). Mais parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale accélère nettement (+1,3 % contre -0,1 % en 2016), du fait notamment du rebond des prix des hydrocarbures. Le pouvoir d'achat du revenu disponible ralentit donc (+1,3 %, après +1,8 % en 2016). Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages »²³.



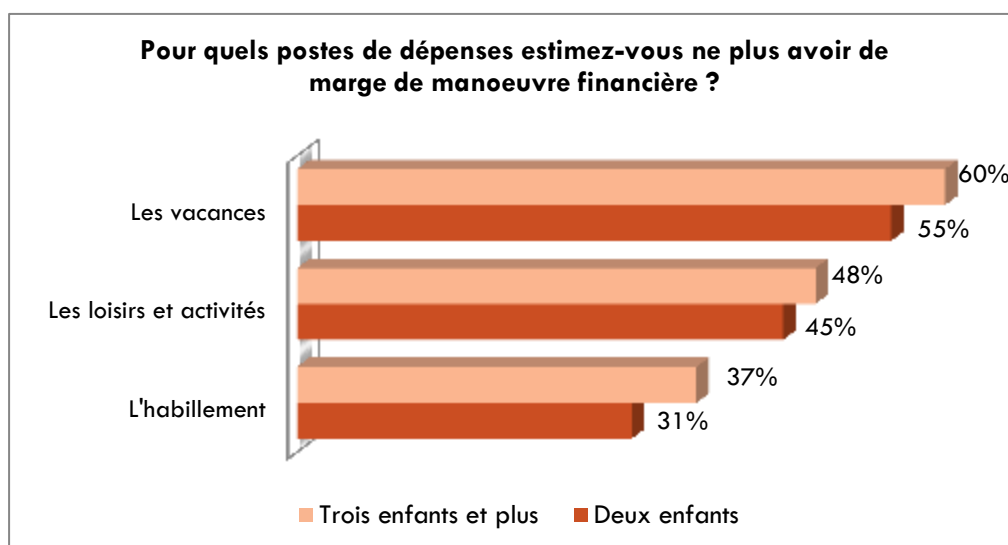
²³ « Les comptes de la Nation en 2017 », INSEE, Insee Première, n° 1697, mai 2018

A. LES POSTES DE DÉPENSES

S'il est difficile de tenir le budget pour une famille, nous souhaitons savoir sur quels postes de dépenses les parents sont les plus en difficultés.

Il s'avère que les premiers postes de dépenses pour lesquels les répondants n'ont plus de marge sont les vacances (58%), les loisirs et les activités (47%) et l'habillement (35%).

Ces trois postes de dépenses sont donc ceux qui seront sacrifiés en cas de difficulté financière. En effet, ils ne répondent pas à un besoin vital²⁴.



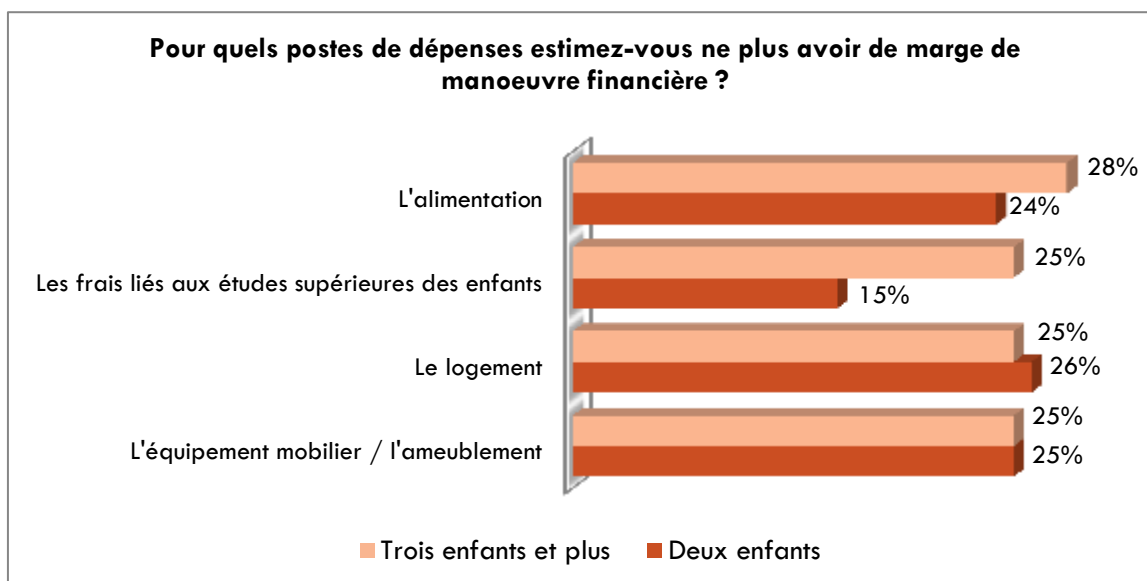
On constate toutefois que les familles nombreuses éprouvent plus de difficultés que les autres sur ces postes (cf graphique).

En effet, « après transferts fiscaux et sociaux, le revenu disponible des ménages croît avec le nombre d'enfants. Ainsi, il passe de 3700 euros par mois en moyenne pour les couples avec un seul enfant à 4500 euros pour ceux avec trois enfants ou quatre enfants. En revanche, le niveau de vie, qui tient compte du nombre de personnes qui partagent ce revenu, décroît avec le nombre d'enfants. En particulier, 35% des couples avec quatre enfants ou plus ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté »²⁵.

²⁴ Nous avons déjà pu observer ce phénomène lors d'une précédente enquête « Vacances et loisirs en famille » (2015, UDAF 31), les vacances et les activités de loisirs sont souvent sacrifiées par manque de moyen. En 2015, 35% des familles de la Haute-Garonne ne sont pas parties en vacances sur les douze derniers mois, elles l'expliquent essentiellement par un manque de moyen.

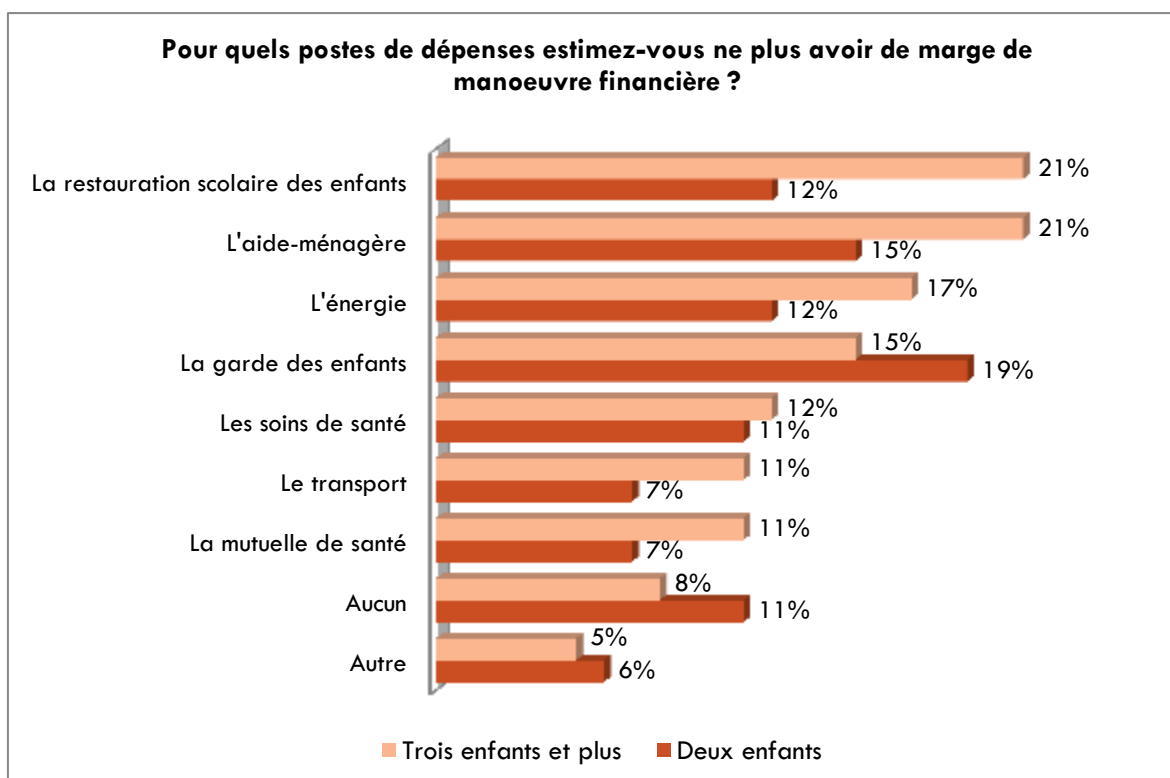
²⁵ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

Les postes de dépenses liés à l'alimentation, les frais pour les études supérieures des enfants, pour le logement et l'ameublement, sont aussi impactés par les difficultés financières. Toutefois, les familles, dans leur majorité, estiment encore avoir des marges de manœuvres.



Les différences entre familles nombreuses et non nombreuses s'affaiblissent pour ces postes de dépenses, exception faite des frais liés aux études supérieures des enfants.

En bas de classement, on retrouve différents postes de dépenses pour lesquels les parents sont moins contraints.



Pour autant, environ 1 famille nombreuse sur 5 évoque un budget serré pour la restauration scolaire, l'aide-ménagère ou les dépenses énergétiques.

15% des parents de familles nombreuses n'ont plus de marge de manœuvre financière concernant la garde de leur enfant, alors que c'est plus souvent le cas pour les parents de 2 enfants.

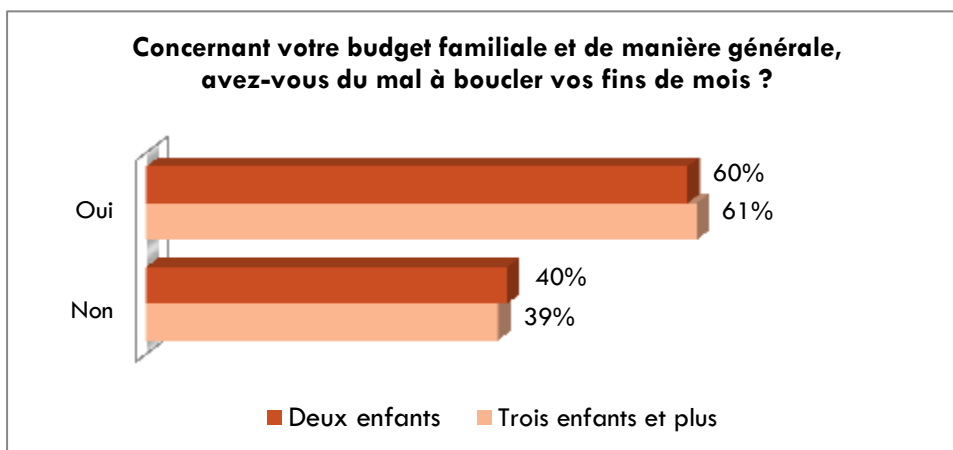
Les soins, le transport et la mutuelle sont les dépenses sur lesquelles les parents se disent financièrement moins en difficultés.

Enfin, 8% des familles nombreuses et 11% des autres foyers ne rencontrent aucun problème de budget. Ceci est d'autant plus vrai pour les familles appartenant aux classes favorisées.

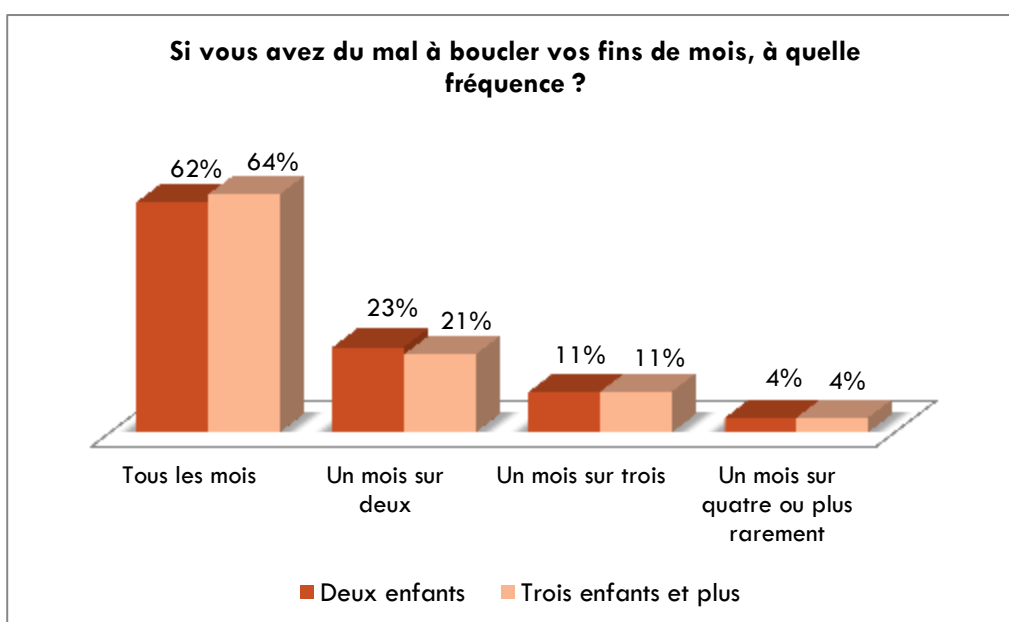
B. UNE DIFFICULTÉ QUOTIDIENNE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La majorité des familles se dit en difficultés financières, et ces difficultés sont récurrentes.

61% des familles nombreuses et 60% des familles ayant 2 enfants indiquent, en effet, avoir du mal à boucler leurs fins de mois. Les répondants vivant seuls sont plus nombreux à avoir du mal à terminer le mois, il en est de même pour les personnes peu diplômées, sans activité professionnelle, ouvriers ou employés.



Une problématique qui, on l'observe, a tendance à se répéter tout au long de l'année, chaque mois, notamment pour les familles monoparentales et/ou sans emploi ; ou dans une moindre mesure, tous les deux mois.



3. CONCILIATION FAMILLE / EMPLOI : 2^{NDE} DIFFICULTÉ

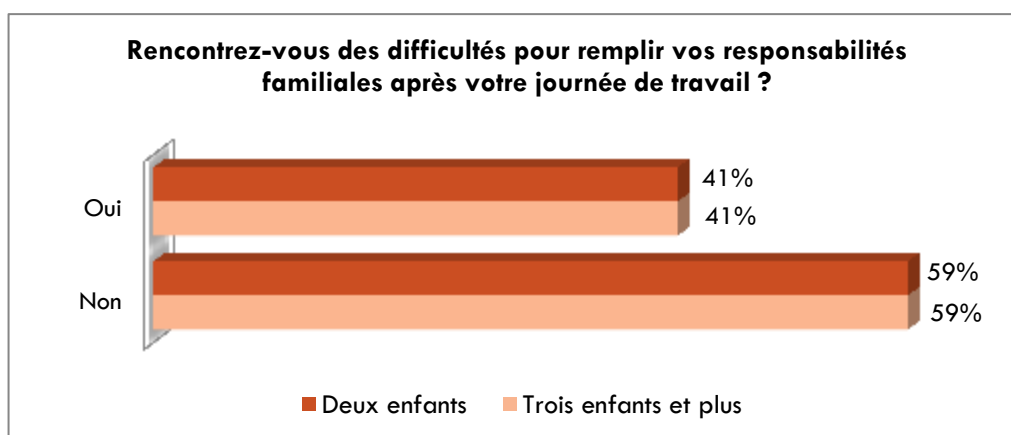
Comme nous l'avons vu précédemment, 41% des familles nombreuses et 47% des familles avec 2 enfants ont mis en avant leurs difficultés à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Une étude de l'INSEE²⁶ sur les structures de mode de garde des jeunes enfants fait état des difficultés des familles à concilier vie familiale et vie professionnelle et indique effectivement qu'il y a plus de difficultés dès qu'il y a des enfants.

A. IMPACT DU TRAVAIL SUR LA VIE FAMILIALE ET VICE VERSA

Le travail a un impact important sur la vie familiale.

41% des répondants, qu'ils soient parents de 2 enfants ou à la tête d'une famille nombreuse, ont du mal à remplir leurs obligations familiales après une journée de travail. C'est notamment le cas des parents qui ont un Bac +3 ou plus et /ou qui exercent une profession supérieure.

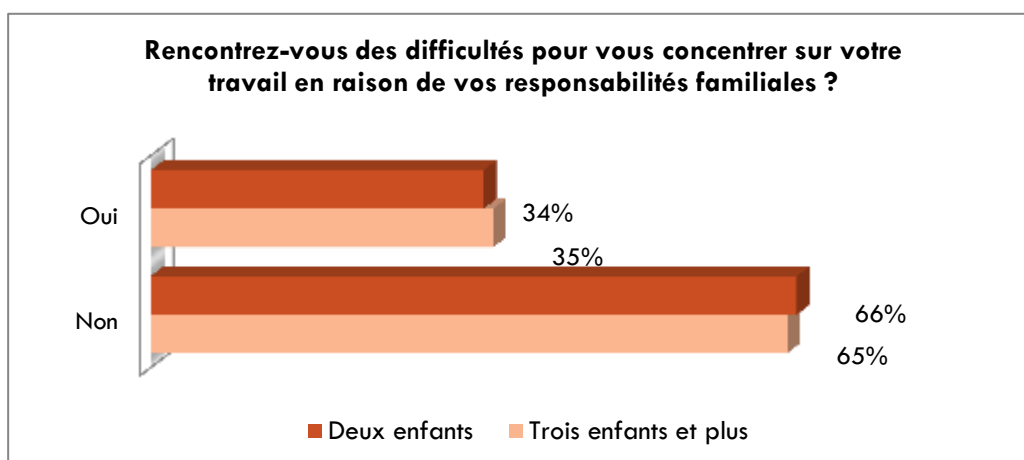


A ce sujet, l'enquête de l'INSEE²⁷, précise qu' « après une journée de travail, près de la moitié des personnes affirment être fréquemment en difficulté pour effectuer les tâches domestiques (dont le soin aux enfants). Les mères qui élèvent seules leur(s) enfant(s) sont les plus à la peine. Les couples de deux personnes en emploi avec enfant(s) éprouvent aussi fréquemment des difficultés ».

²⁶ « Structures de garde des jeunes enfants », INSEE, Insee Partenaires, n°15, juin 2011

²⁷ Ibid

Inversement, la vie familiale a également un impact sur le travail pour 35% des familles nombreuses et 34% des parents de 2 enfants. Les parents éprouvent des difficultés à se concentrer sur leur travail en raison de leur responsabilité familiale.



Toujours selon la même enquête, « lorsqu'il y a des enfants, les parents qui travaillent éprouvent un peu plus souvent de difficulté à « bien travailler » [que les personnes sans enfants]. Ceci d'autant plus que les enfants sont jeunes. Ainsi, les familles ayant un ou des enfants de moins de sept ans sont trois fois plus nombreuses à avoir fréquemment des difficultés à « bien travailler » que les autres »²⁸.

Le nombre d'enfants ne semble, par contre, pas impacté la conciliation famille / travail. C'est le fait d'avoir des enfants qui rend cette conciliation plus complexe à gérer au quotidien.

B. LE SOUTIEN DE L'ETAT FACE AUX DIFFICULTÉS

Face à ces difficultés quotidiennes constatées, les familles se sentent-elles soutenues par l'Etat ? Différentes mesures de politiques familiales ont été mises en place récemment, relatives à l'allocation de rentrée scolaire, au complément familial ou à la modulation des allocations familiales.

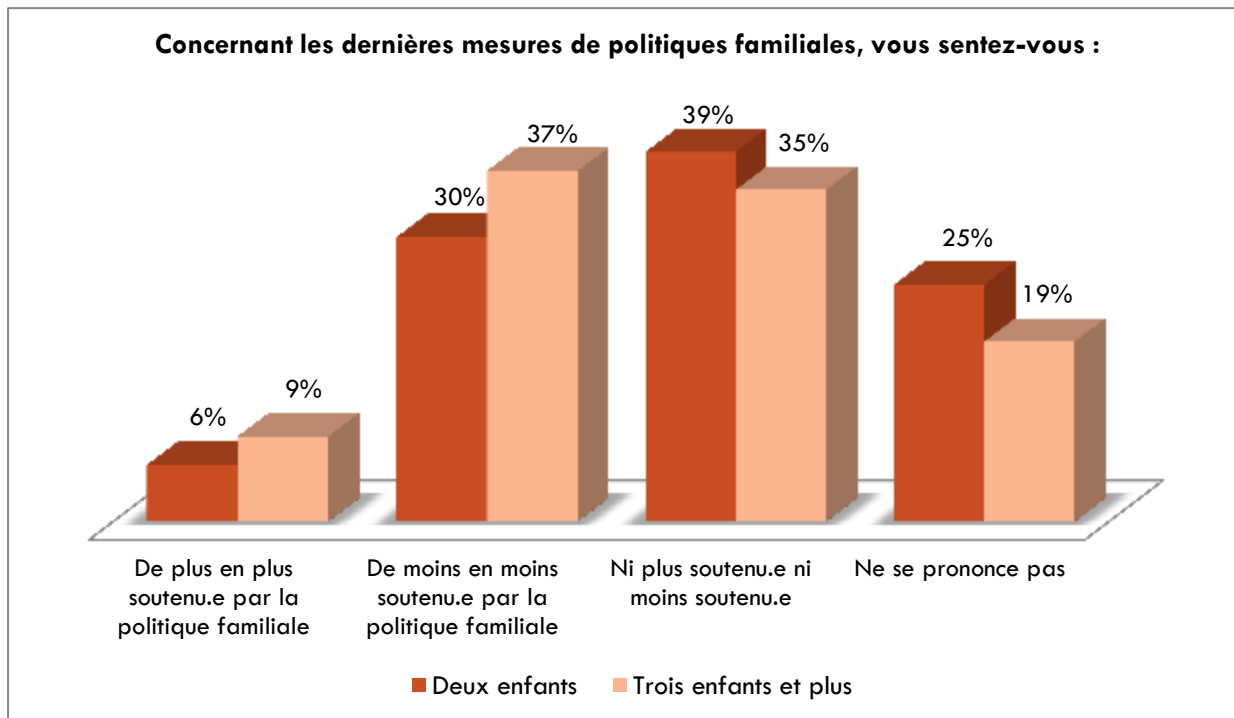
Les familles tendent à avoir le même ressenti vis-à-vis de la politique familiale, à savoir un soutien identique ou en baisse.

Ce sentiment de moindre soutien est cependant légèrement plus marqué pour les familles nombreuses (37% pour 30% des familles de 2 enfants). Plus d'une famille sur 3 n'a pas noté

²⁸ « Structures de garde des jeunes enfants », INSEE, Insee Partenaires, n°15, juin 2011

de changement, et moins de 10% d'entre elles indiquent se sentir plus soutenues par ces mesures.

Enfin, une part non négligeable de familles n'a pas souhaité se prononcer sur cet aspect, notamment les parents de 2 enfants (25%).



Alors que les familles appartenant aux catégories favorisées se sentent moins soutenues aujourd'hui, c'est l'inverse pour les familles monoparentales et les personnes peu diplômées.

Globalement les difficultés quotidiennes sont partagées par toutes les familles et sont inhérentes au rôle de parent, cependant elles sont plus prononcées chez les familles nombreuses. Elles se sont accentuées à l'arrivée du troisième enfant. Les deux principales difficultés sont la tenue du budget et la conciliation vie familiale / vie professionnelle.

Les vacances, les loisirs et activités et l'habillement sont les postes de dépenses qui pâtissent le plus des difficultés budgétaires des familles. Ainsi, la difficulté à maintenir une gestion budgétaire saine se fait ressentir pour beaucoup de famille tout au long de l'année. Elles sont 1/3 à avoir du mal à boucler les fins de mois et pour la majorité c'est le cas tous les mois.

Pour environ 1/3 des familles le travail a un impact négatif sur leur vie familiale et inversement pour 1/3 des familles la vie familiale impacte directement la vie professionnelle de façon négative.

Les dernières mesures de politiques familiales ne semblent pas convaincre l'ensemble des familles, elles se sentent ni plus ni moins soutenues, voire moins soutenues qu'avant.

LES SOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES FAMILLES NOMBREUSES

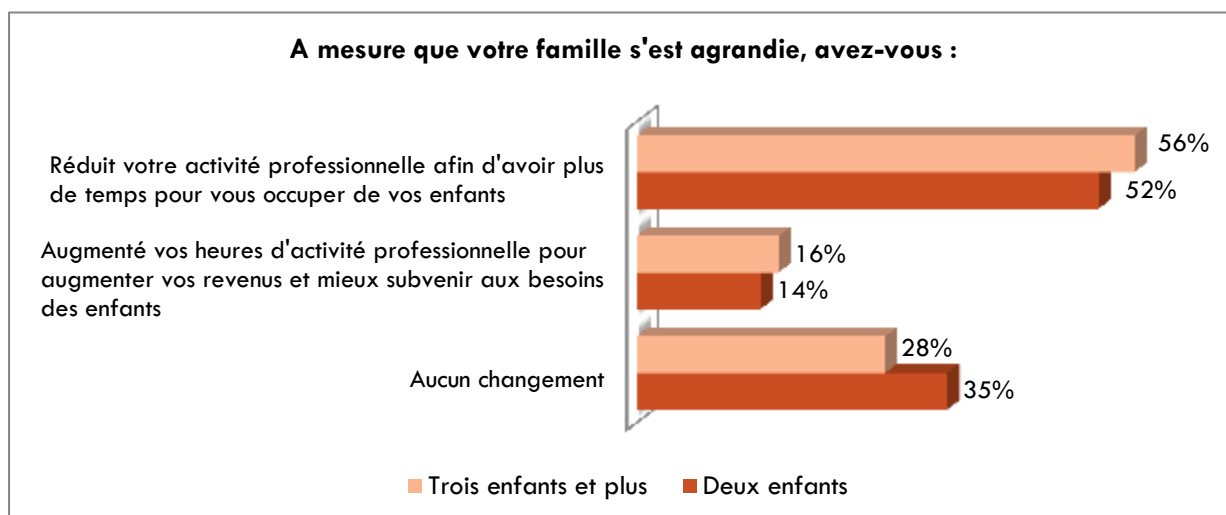
Face à ces difficultés, accentuées chez les familles nombreuses, sur quelles solutions s'appuyer ? Par quels moyens ? Quelles pratiques se mettent en place ? Quelles stratégies adoptent-elles ? Font-elles davantage appel par exemple à la solidarité familiale ?

1. LES CHANGEMENTS PROFESSIONNELS

Afin de concilier vie familiale et vie professionnelle, une majorité de parents de familles nombreuses, 56%, a réduit son activité professionnelle afin d'avoir plus de temps pour s'occuper des enfants.

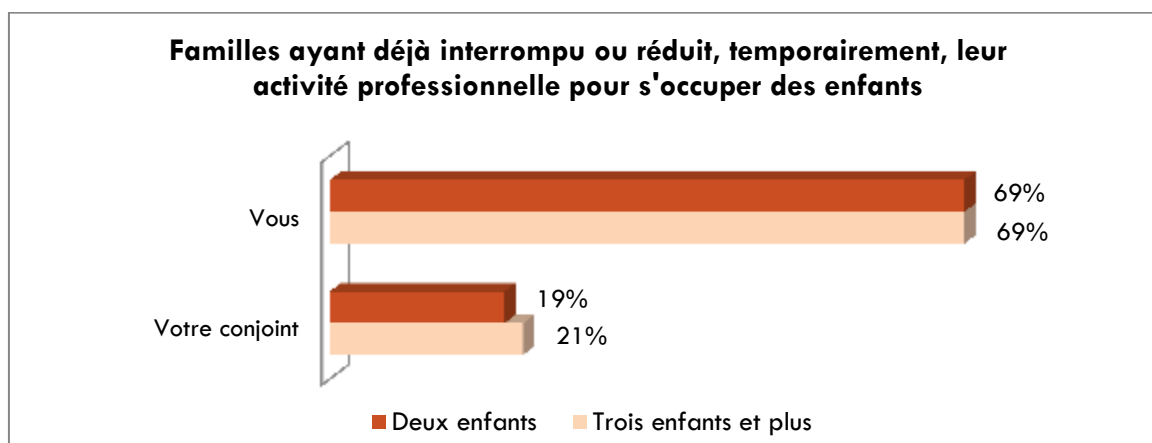
16% d'entre eux ont au contraire augmenté leur temps de travail pour augmenter leurs revenus et mieux subvenir aux besoins des enfants.

Les familles nombreuses sont aussi celles qui ont le plus modifié leur pratiques professionnelles comparé aux autres foyers. 28% d'entre elles n'ont initié aucun changement au fur et à mesure que leur famille s'agrandissait. Tandis que 35% des autres familles n'ont pas amorcé de modification de leur temps de travail.



Les répondants qui envisagent d'avoir d'autres enfants déclarent plus que les autres « aucun changement », alors que ceux pour lesquels le projet familial est finalisé, en quelque sorte, ont plus souvent indiqué des impacts sur leur vie professionnelle.

Pour autant, lorsque l'on demande aux familles si elles ont déjà interrompu ou réduit, temporairement, leur activité professionnelle pour s'occuper des enfants, les réponses des parents de familles nombreuses sont identiques à celles des parents de 2 enfants. C'est le cas pour 69% des répondants et environ 20% des conjoints.



79% des répondants à l'enquête sont des femmes. Ce sont donc majoritairement elles qui limitent leurs activités professionnelles pour s'occuper des enfants.

En effet, « les hommes âgés de 25 à 49 ans vivant avec un enfant sont quasiment tous actifs : en 2011, 98% le sont lorsqu'ils vivent avec un, deux ou trois enfants et 96% lorsqu'ils vivent avec quatre enfants ou plus, soit à peine moins. Le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans varie nettement, en revanche, selon le nombre d'enfants : de 92% pour celles qui vivent avec un seul enfant à 59% pour celles qui vivent avec quatre enfants ou plus »²⁹.

Le niveau de diplôme et la profession ont également un impact. Ce sont les classes moyennes pour lesquelles les aménagements professionnels sont les plus marquées. Par contre, les répondants peu diplômés appartenant aux classes populaires, ou à l'inverse les personnes très diplômées occupant des professions supérieures, modifient moins leur vie professionnelle.

²⁹ Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

Les 69% de répondants concernés ont ensuite précisé à l'arrivée de quel enfant ils ont interrompu ou réduit leur activité professionnelle pour la toute première fois.

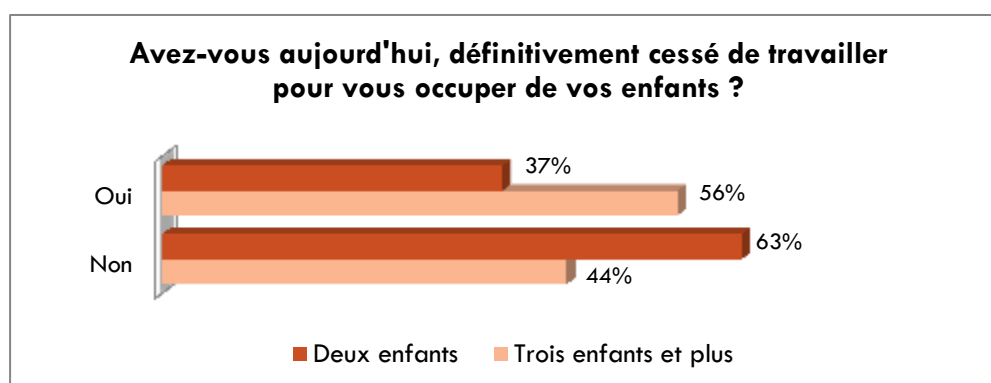
Pour 35% des parents de familles nombreuses cette interruption ou réduction est intervenue après la naissance de leur 2ème enfant. Cela a été le cas, pour 31%, à l'arrivée du 3ème enfant, et 32% avaient déjà engagé des modifications professionnelles dès qu'ils sont devenus parents.



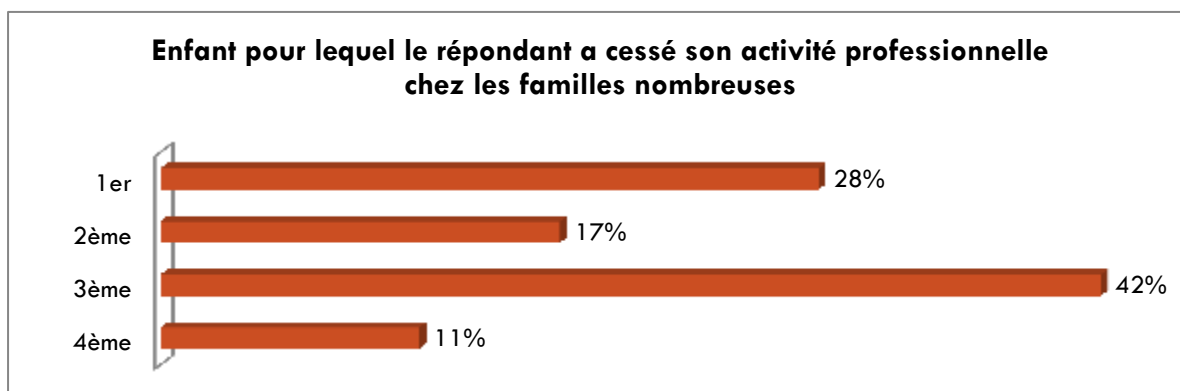
Les parents de familles nombreuses se répartissent de façon assez équivalente sur ce point (environ 1/3 pour chacun des enfants), indiquant que ce n'est pas le passage à la famille nombreuse qui engendre les aménagements professionnels, mais plutôt le fait d'être parent.

Par contre, sur le type d'aménagement opéré, on note des différences entre les familles nombreuses et les autres.

56% des enquêtés ayant au moins trois enfants ont aujourd'hui cessé de travailler pour s'occuper de leurs enfants, alors que cela concerne uniquement 37% des répondants ayant deux enfants.



Si l'on regarde l'enfant à partir duquel, ce changement a été opéré, il apparaît que les répondants ont plus tendance à stopper leur activité professionnelle à l'arrivée du 3^{ème} enfant (42%).



En effet, les répondants sont majoritairement des femmes. Or, « le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre d'enfants mineurs vivant au domicile, ce d'autant si l'un des enfants a moins de 3 ans. Ainsi en 2014, 75% des mères de famille « traditionnelle » avec un seul enfant, âgé de moins de 3 ans, ont un emploi mais elles ne sont que 40% dans ce cas lorsqu'elles ont une famille nombreuse comportant trois enfants ou plus dont un jeune enfant »³⁰.

³⁰ Couples et familles, édition 2015 – Insee Références

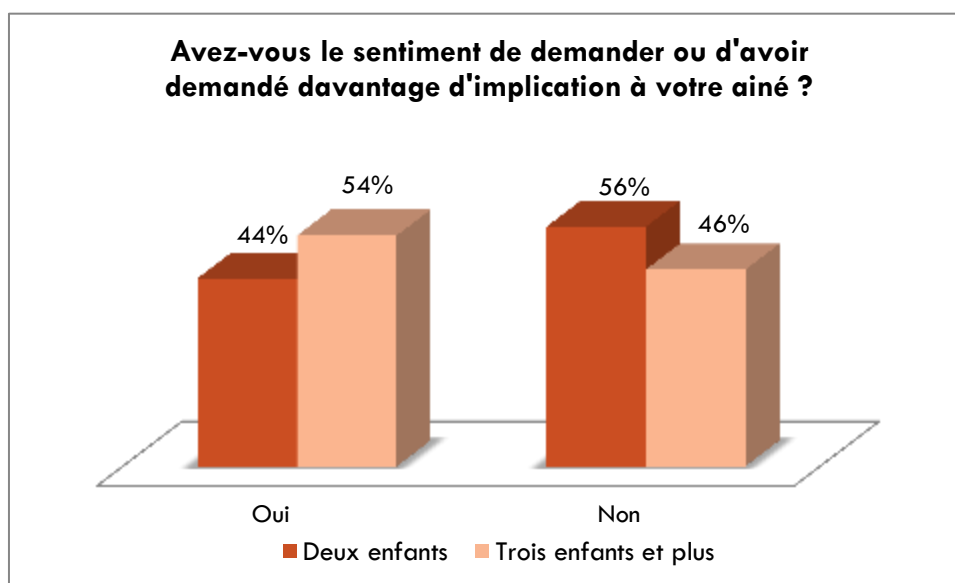
2. LES SOLIDARITÉS FAMILIALES

Au-delà de la réduction ou de l'augmentation du temps de travail pour le bien des enfants, les parents de familles nombreuses peuvent-ils compter sur leur entourage et plus particulièrement sur les solidarités familiales ?

Rappelons-nous que dans l'imaginaire collectif, la famille nombreuse a une image positive de par les valeurs de solidarité et de partage qu'elle véhicule. Rappelons-nous également que le premier sens donné par les parents au fait d'avoir plusieurs enfants, c'est de créer de la solidarité entre les enfants. Retrouvons nous cette notion de solidarité lorsqu'il s'agit d'aider les parents ?

A. IMPLICATION DE L'AÎNÉ

L'une des premières pensées qui nous vient lorsque l'on pense à une famille nombreuse c'est au rôle de l'aîné dans la fratrie. Est-il plus sollicité que dans une famille de deux enfants ?



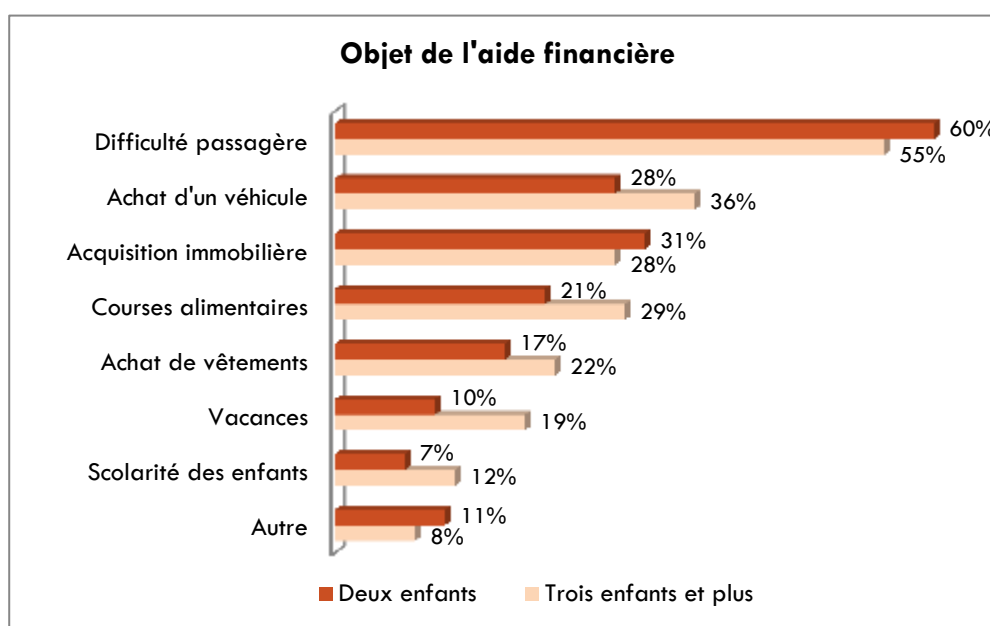
Selon qu'il soit l'aîné d'une famille nombreuse ou d'une famille de deux enfants, le premier né ne sera pas sollicité de la même manière par ses parents. En effet, 54% des familles nombreuses ont le sentiment d'avoir demandé davantage d'implication de la part de l'aîné de la fratrie. Ils ne sont que 44% à avoir ce même sentiment chez les parents de deux enfants.

Les familles monoparentales et les parents qui travaillent ont également tendance à faire appel plus souvent à leur aîné.

B. AIDE FINANCIÈRE DE LA FAMILLE

Tenir le budget est LA difficulté des familles nombreuses, dans un contexte où les fins de mois sont difficiles à boucler pour une majorité d'entre elles, la famille élargie donne-t-elle le coup de pouce qui fait la différence ?

Les solidarités familiales fonctionnent dans toutes les familles qu'elles soient nombreuses ou non, plus de 40% des répondants ont déjà bénéficié d'une aide financière de la part de leur famille.



Dans une large majorité l'aide est octroyée pour faire face à une difficulté passagère. En effet, on l'a vu le budget des familles est souvent serré et les marges de manœuvre sont sur certains postes de dépenses assez faibles. L'aide financière apportée par la famille peut être salvatrice.

Les autres aides octroyées par la famille ne sont pas tout à fait destinées à la même chose, en fonction du nombre d'enfants.

36% des familles nombreuses ont bénéficié d'une aide dans le but d'acheter un véhicule. Le transport de manière plus générale tient en effet une part importante dans les dépenses des ménages notamment des couples avec enfant(s) (cf encadré ci-dessous). C'est le premier poste de dépense des couples avec enfant(s) en 2011.

29% des aides financières familiales à destination des familles nombreuses sont consacrées aux courses alimentaires, plus particulièrement lorsqu'au moins un des parents n'occupe pas

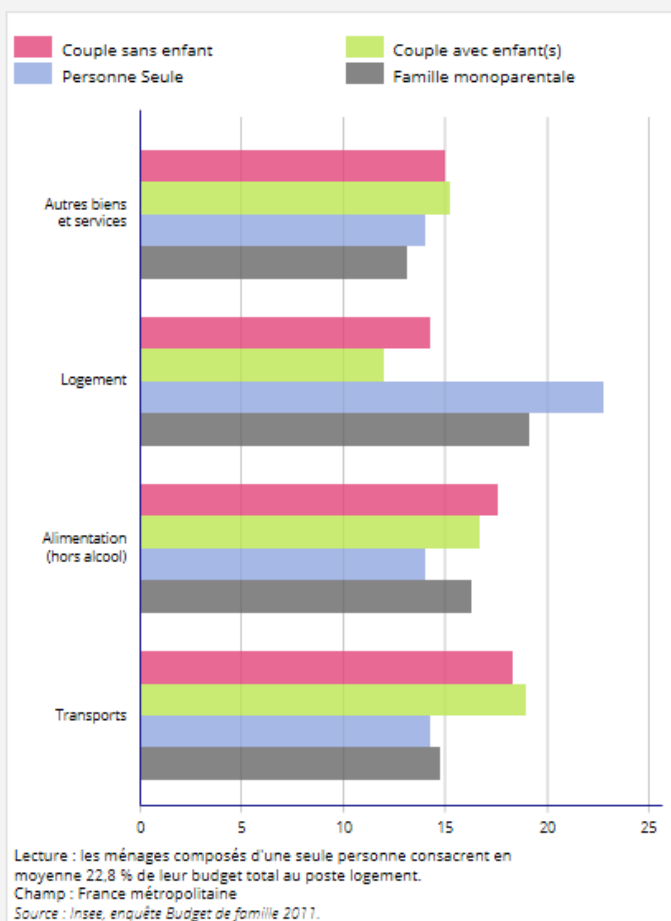
d'emploi. Là encore, si l'on met en parallèle les données de l'INSEE on constate que c'est le deuxième poste de dépense des couples avec enfant(s).

Les familles nombreuses sont 28% à avoir reçu une aide pour une acquisition immobilière.

Les autres postes de dépenses (achat de vêtements, financement des vacances, scolarité des enfants) viennent ensuite.

« À niveau de consommation égal, le logement pèse moins quand la taille du ménage augmente. Il constitue ainsi un poste de dépenses très discriminant entre les différents types de ménages, plus lourd pour les personnes seules (22,8% de leur consommation en 2011) et les familles monoparentales (19,1%), que pour les couples avec enfants (12%) (Figure 2 ci-dessus). La part de locataires explique une partie des écarts [...]. Les écarts tiennent également aux économies d'échelle que le logement permet de réaliser : un couple de locataires dépense en moyenne moins de deux fois ce que dépense une personne seule. Enfin, à niveau de consommation donné, une personne seule effectue moins de dépenses alimentaires ou vestimentaires que ne le fait une famille ; elle peut dès lors consacrer une part plus importante de son budget à son logement. »

Figure 2 - Structure des dépenses selon le type de ménage



Enquête Budget de famille « Les dépenses des ménages en 2011 », - Insee Résultats, n°158, 2014

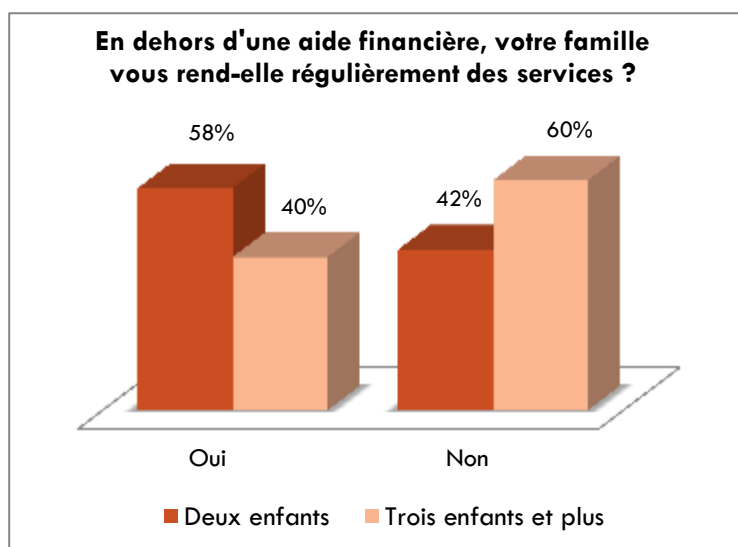
C. SERVICES RENDUS AU QUOTIDIEN PAR LA FAMILLE

Les solidarités familiales peuvent revêtir bien d'autres formes que l'aspect financier, les services rendus au quotidien sont autant de soutiens pour les parents.

Alors que nous aurions pu faire l'hypothèse que les solidarités familiales augmentent lorsque la famille s'agrandit, le résultat de l'enquête nous démontre l'inverse.

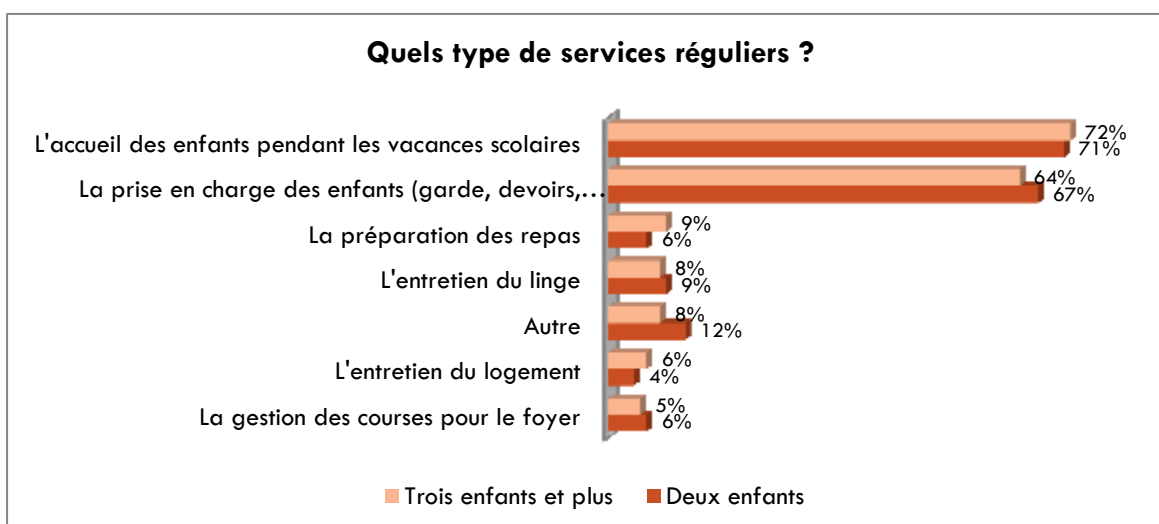
40% des familles nombreuses reçoivent des services réguliers de la part de leur entourage familial pour les soutenir dans leur quotidien, contrairement à 58% des familles avec 2 enfants.

Ce constat peut notamment s'expliquer par le fait que les familles nombreuses sont davantage à avoir cessé de travailler pour s'occuper des enfants. En effet, les parents qui travaillent et ceux qui ont de jeunes enfants (moins de 11 ans) reçoivent proportionnellement plus d'aides que les autres.



Pour les familles nombreuses, la solidarité familiale s'organise en grande majorité autour de l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires (72%), surtout pour les parents en activité, et de leur garde (64%). Le constat est le même pour les familles de deux enfant.

Les services relatifs aux tâches domestiques quotidiennes (linge, repas, ménage, courses) sont très largement minoritaires : moins de 10%.



Quand il s'agit de trouver des solutions pour faire face aux différentes difficultés qu'elles rencontrent, les familles nombreuses et plus particulièrement les mères, font le choix de réduire ou d'interrompre leurs activités professionnelles afin de s'occuper de leurs enfants.

La moitié des familles, quel que soit le nombre d'enfants, peut compter sur un soutien financier de la part de son entourage familial, notamment pour pallier une difficulté passagère.

En revanche il y a une différence notable dans les solidarités familiales lorsqu'il s'agit de rendre un service, les familles nombreuses reçoivent moins de soutien. Lorsqu'elles existent, ces aides se portent surtout sur la prise en charge des enfants (garde, devoirs...) et l'accueil de ces derniers durant les vacances. En contrepartie, les familles nombreuses ont plus tendance à s'appuyer sur l'aîné de la fratrie.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

LES AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Après avoir interrogé les représentations des familles nombreuses, après avoir vu leurs difficultés et les solutions qu'elles mettent en place, interrogeons leurs attentes et leurs besoins. Nous ferons plus particulièrement un focus sur les opinions des répondants quant aux dispositifs de politiques familiales.

« L'effort social de la Nation en faveur des parents correspond au montant des dépenses sociales qui leur sont consacrées au titre de la politique familiale. En 2013, il est de l'ordre de 4% du produit intérieur brut (PIB), compris entre 75 et 94 milliards d'euros selon les hypothèses retenues quant au périmètre de la politique familiale.

Trois postes concentrent l'essentiel de cette dépense. Le premier d'entre eux est constitué des prestations familiales des régimes publics [...], soit 48.7 milliards d'euros. Deuxième poste, les droits familiaux de retraite s'élèvent à 18.4 milliards d'euros. Les majorations du montant des pensions pour les personnes ayant eu ou élevé au moins trois enfants constituent la dépense la plus importante [...]. Enfin, les dépenses fiscales représentent de 1.5 à 15.6 milliards d'euros selon qu'elles intègrent ou non l'effet de certains dispositifs dont, principalement, le quotient familial »³¹.

La politique familiale française est historiquement fortement orientée vers les familles nombreuses. Plusieurs questions se posent donc : la politique familiale est-elle connue de ces familles ? Est-elle adaptée à leurs besoins ? Les familles nombreuses ont-elles des idées sur les dispositifs à renforcer, à modifier ?

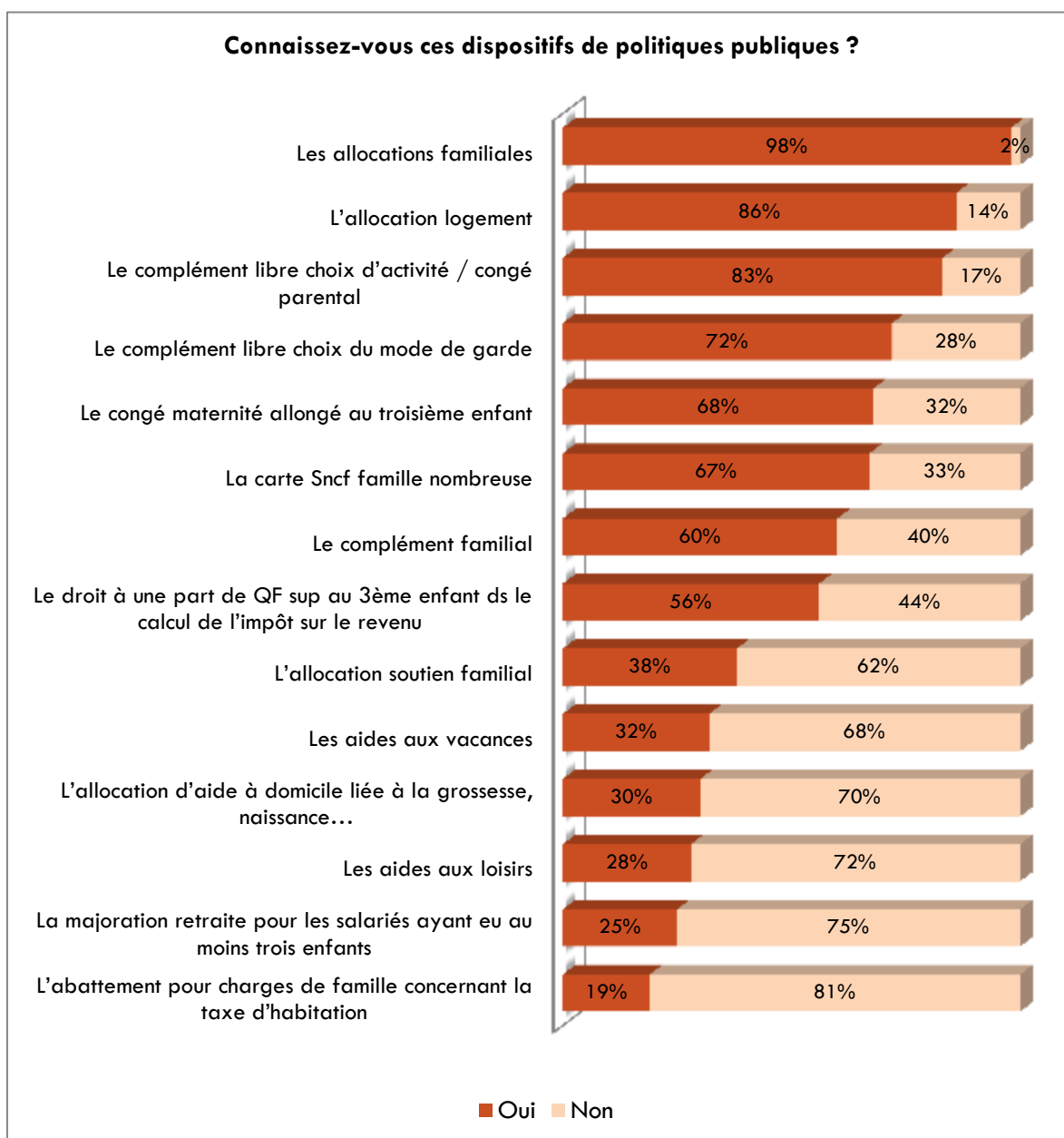
³¹ Couples et familles, édition 2015 – Insee références

1. LES POLITIQUES FAMILIALES : QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Pour cette partie, 14 dispositifs relevant de la politique familiale ont été répertoriés. L'objectif est ici d'évaluer d'une part, la connaissance que les parents en ont, et d'autre part, ce qu'ils en pensent.

A. DES DISPOSITIFS D'AVANTAGE CONNU DES FAMILLES NOMBREUSES

Sans distinction dans la composition du ménage, attachons-nous d'abord à observer si les familles connaissent les dispositifs de politiques publiques les concernant.



Les allocations familiales représentent le dispositif le plus connu (98%) devant l'allocation logement (86%).

Suivent les aides destinées à la prise en charge des enfants de moins de 3 ans : congé parental (83%), aide pour financer un accueil en crèche ou chez un.e assistant.e maternel.le (72%).

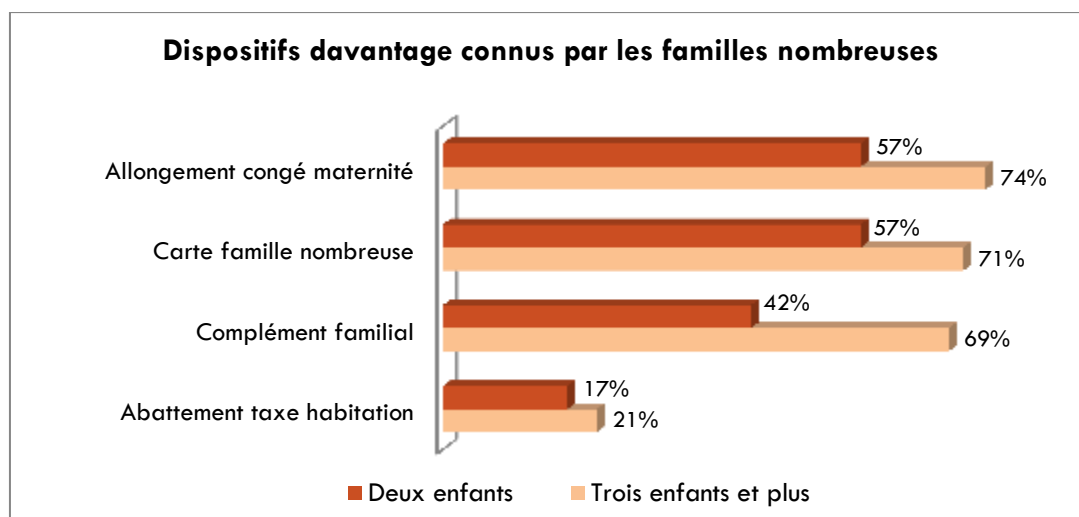
Ces dispositifs concernent l'ensemble des familles et peuvent être sollicités dès le 1^{er} enfant, hormis les allocations familiales qui sont versées à partir du 2^{ème} enfant.

On retrouve ensuite les aides spécifiques aux familles nombreuses, que sont l'allongement du congé maternité (68%), la carte famille nombreuse de la SNCF (67%), le complément familial (60%) et la part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu (56%).

Les six autres dispositifs répertoriés sont moins connus des parents. En effet, pour partie, il s'agit de dispositifs spécifiques, versés selon les situations familiales (allocation de soutien familial (ASF) pour les parents isolés), financières (aides aux vacances ou aux loisirs) ou l'état de santé (allocation d'aide à domicile). Pour les autres, ce sont des mesures qui n'ont pas forcément une visibilité pour les familles (majoration retraite à partir de 3 enfants, abattement pour charges de famille sur la taxe d'habitation).

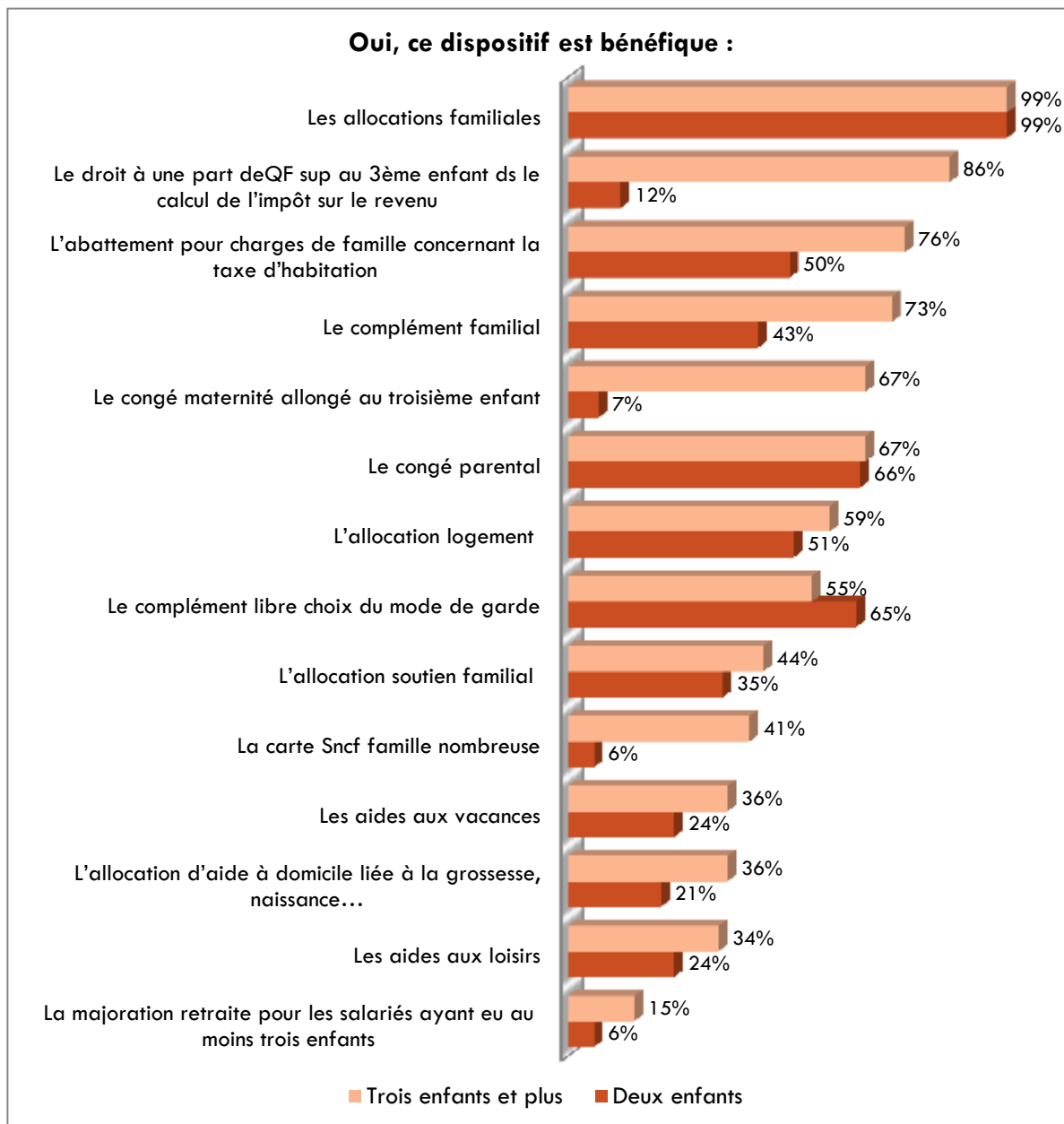
Logiquement, ce sont les parents directement concernés par chacun des dispositifs qui les connaissent le mieux.

Par exemples, les parents de multiples (jumeaux, triplés) connaissent plus souvent les dispositifs d'aide à domicile, les familles monoparentales l'allocation de soutien familial ou les aides aux vacances et loisirs, ou encore les parents qui travaillent les compléments libre choix activité ou mode de garde. Ainsi, les familles nombreuses sont aussi celles qui connaissent le mieux les aides et mesures de politiques publiques qui leur sont destinées :



B. UNE ÉVALUATION POSITIVE DES DISPOSITIFS PAR LES FAMILLES NOMBREUSES

D'une manière générale, les familles nombreuses sont davantage satisfaites des dispositifs de politiques publiques que les autres, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous.



Sur les 14 dispositifs présents dans le questionnaire, huit ont été jugés bénéfiques par la majorité des familles nombreuses et seulement un dispositif n'a pas remporté l'adhésion d'au moins 1/3 d'entre elles (majoration retraite pour les salariés ayant eu au moins trois enfants). Dans l'ensemble, les dispositifs sont jugés moins bénéfiques par les parents de deux enfants.

Les allocations familiales, les allocations logements et le congé parental sont les trois dispositifs sur lesquelles toutes les familles sont majoritairement et également satisfaites.

On retrouve les plus grands écarts sur les dispositifs qui finalement sont les moins connus des familles de deux enfants et qui ne leur sont pas directement destinés. Elles ont ainsi jugé ces dispositifs peu bénéfiques (carte famille nombreuse, congé maternité allongé et droit à une part de quotient familial supplémentaire).

De la même manière que sur la connaissance des dispositifs, ce sont les parents bénéficiaires qui corrélativement les trouvent les plus bénéfiques. C'est particulièrement vrai, comme nous venons de le voir, en fonction du nombre d'enfants ; mais aussi selon la situation familiale, la situation professionnelle ou le niveau de diplôme.

Nous pouvons ainsi supposer que le bénéfice ressenti est en lien avec une certaine efficacité de ces aides et mesures. Il est vrai qu'« avant transferts, le taux de pauvreté croît nettement avec le nombre d'enfants : il est ainsi de 11% pour les couples avec un enfant contre 33% pour les couples ayant trois enfants et 64% pour ceux ayant quatre enfants ou plus. (...) Les prestations familiales, de logements et les minima sociaux réduisent fortement le risque de pauvreté. Au total, après l'ensemble des transferts, 13% des couples avec trois enfants sont considérés comme pauvres, contre 33% avant transferts. »³².

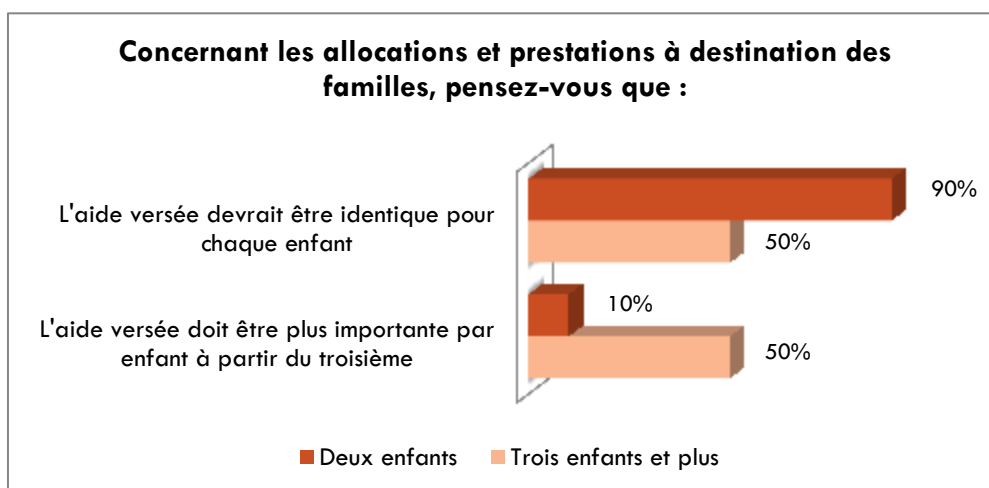
Si selon les familles nombreuses les politiques publiques actuelles sont bénéfiques, sont-elles pour autant à renforcer ?

³² Les conditions de vie des familles nombreuses, Dress, Etudes et résultats n°555, février 2007

C. DES AIDES PROPORTIONNELLES AU NOMBRE D'ENFANT : ÉQUITABLE ?

Selon la CNAF, « les familles nombreuses constituent un public cible constant de la politique familiale (...) afin d'aider financièrement ces familles à faire face à ces dépenses supplémentaires, les Caisses d'Allocations Familiales leur appliquent des dispositions spécifiques »³³. Ce choix est-il perçu comme équitable par les familles ?

Les écarts en fonction du nombre d'enfants sont ici très importants. 90% des parents de 2 enfants estiment que l'aide versée devrait être identique pour chaque enfant alors que seulement 50% des parents de familles nombreuses sont d'accord avec cette affirmation. Inversement, seul 10% des familles de 2 enfants pensent que les aides doivent être plus importantes par enfant à partir du troisième enfant, pour 50% des familles nombreuses.

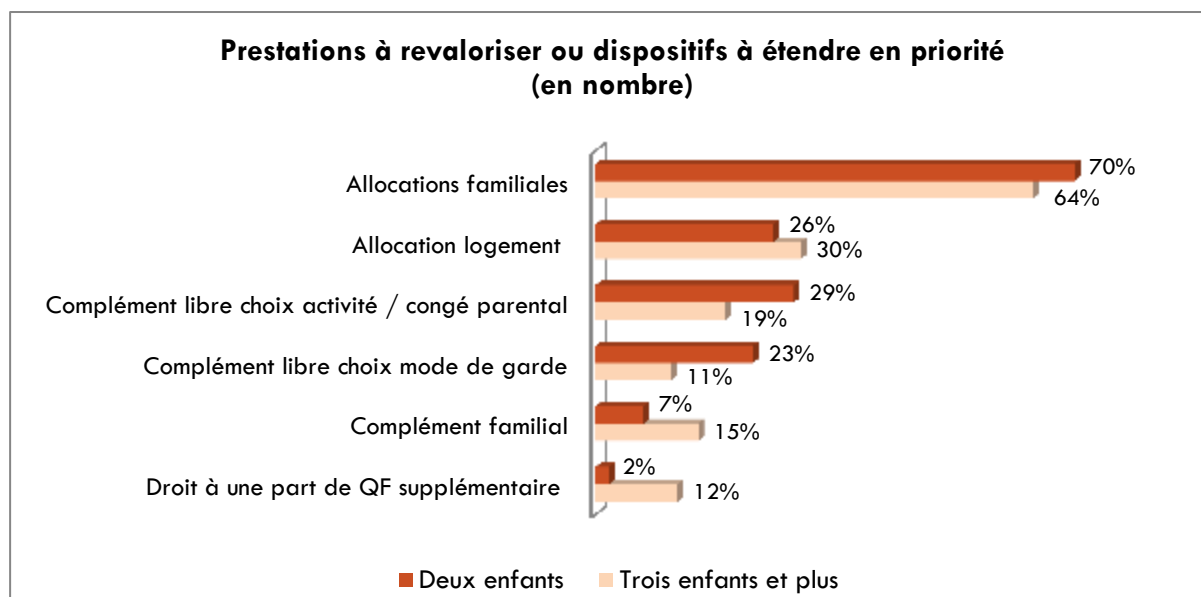


³³ « Les familles nombreuses sont moins nombreuses », l'e-ssentiel, CNAF, n°55, 2006.

2. LES DISPOSITIFS À PRIORISER

Les répondants ont dû sélectionner, parmi la liste des 14 dispositifs répertoriés pour l'enquête, les deux qu'ils souhaiteraient voir revaloriser ou étendre en priorité.

N'ont été retenus ici que les 6 dispositifs ayant été mis en avant par au moins 10% des parents interrogés.

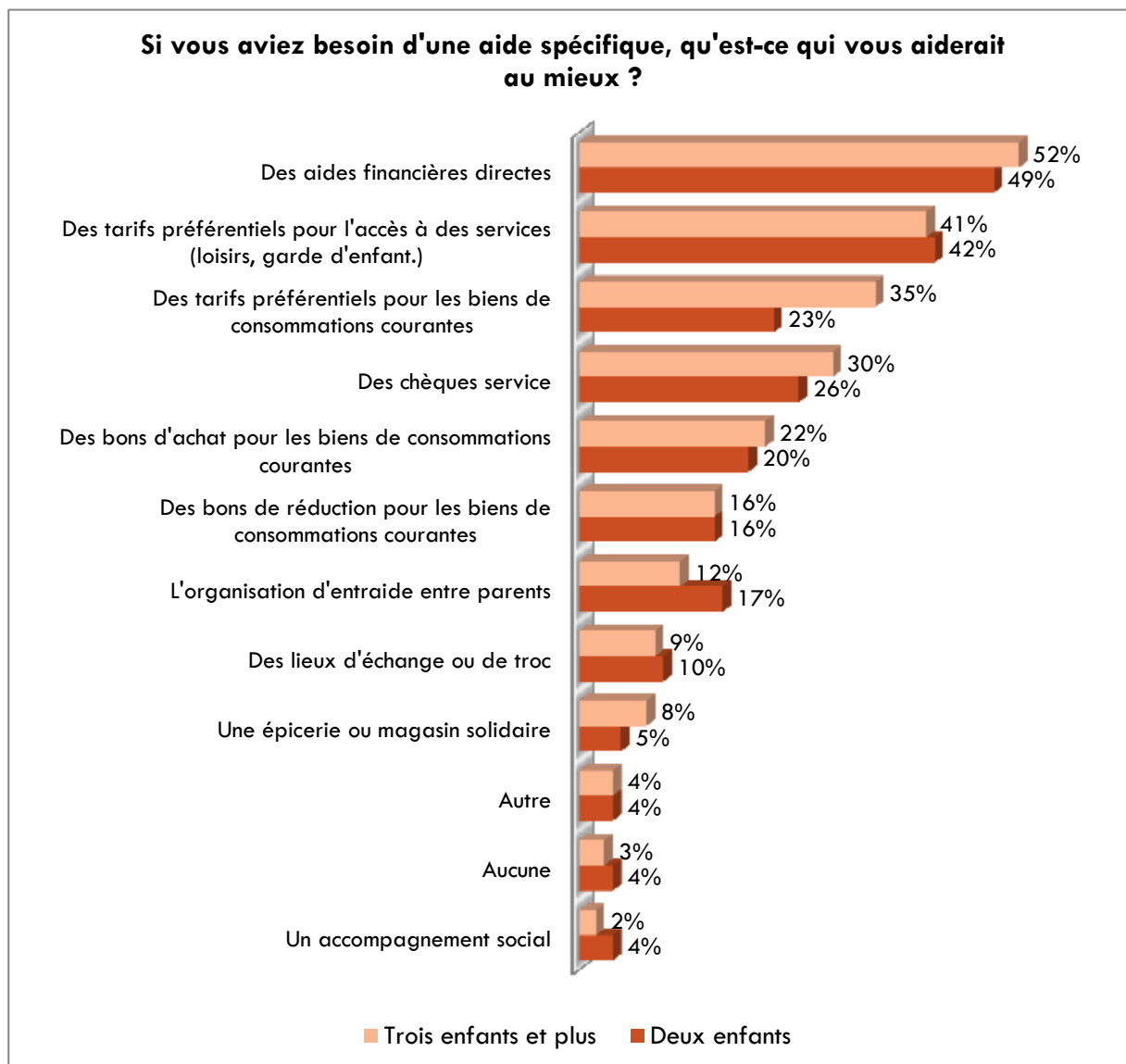


Les allocations familiales, qui rappelons-le, sont les prestations les plus connues et jugées bénéfiques par la quasi-totalité des parents, apparaissent aussi comme le dispositif prioritaire de la politique familiale, suivi par les allocations logements (APL, ALS ou ALF). Dans les deux cas, familles nombreuses et familles de 2 enfants sont relativement d'accord.

Par contre, pour les autres mesures et prestations, on note des différences. Ainsi, les parents de 2 enfants privilégient les compléments libre choix de mode de garde ou d'activité, alors que les parents de 3 enfants et plus mettent plus souvent en avant le complément familial et la part supplémentaire de quotient familial à laquelle ils peuvent prétendre.

Par ailleurs, les couples, les parents en activité, plutôt de catégories supérieures, sont plus favorables à une revalorisation des mesures destinées aux modes de garde des enfants en bas-âge.

Enfin, les familles interrogées ont eu la possibilité de choisir 3 aides spécifiques qui les aideraient dans leur quotidien, parmi 11 propositions :



Globalement ce sont les aides financières directes qui arrivent en tête des souhaits des familles. Les familles aimeraient également des tarifs préférentiels pour l'accès à des services (loisirs, garde d'enfants) ou pour des biens de consommations courantes.

Les chèques services, bons d'achat ou bons de réduction pour les biens de consommations courantes sont également plébiscités par les familles.

Ces demandes d'aides financières directes sont liées aux difficultés budgétaires constatées auparavant.

Les aides plus matérielles ou psychologiques arrivent bien après. En effet, l'organisation d'entraide entre parents ou l'accompagnement social sont très peu souhaités par les familles nombreuses. Il en est de même pour les lieux d'échanges et de troc, les épiceries solidaires ou encore les bons de réduction.

Concernant les dispositifs déjà existants, les allocations familiales et les allocations logement sont les deux prestations les plus connues des familles. De manière générale, ce sont les parents directement concernés par les mesures ou prestations qui en ont la meilleure connaissance. Ainsi, si les familles nombreuses ont une bonne perception des dispositifs qui leur sont destinés, les parents de 2 enfants connaissent moins bien les aides qui leurs seraient accordées s'ils avaient un troisième enfant.

De la même manière, les familles nombreuses sont largement majoritaires à trouver les différents dispositifs bénéfiques en comparaison des autres foyers, et les parents de 2 enfants sont beaucoup plus nombreux à préférer que les aides versées soient identiques pour chaque enfant plutôt que majorées à partir du troisième enfant.

Pour les parents, les allocations familiales sont les prestations à revaloriser en priorité. En effet, ce sont bien les aides financières directes qui aideraient au mieux les familles dans leur quotidien, d'autant plus si elles ont trois enfants et plus.

CONCLUSION

Cette enquête cible les préoccupations et les attentes des parents de 3 enfants et plus en apportant un comparatif avec les familles de 2 enfants. Il s'avère que ces familles nombreuses vivent à la fois des réalités similaires en tout point aux autres foyers, mais ont aussi leur propres spécificités.

Quel que soit le nombre d'enfants, les parents sont très majoritairement satisfaits de leur vie de famille. Développer une solidarité entre leurs enfants et leur propre épanouissement personnel sont les deux raisons majeures au souhait d'avoir plusieurs enfants.

Pour autant, les répondants pensent que les familles nombreuses ont une mauvaise image au sein de la société actuelle, en raison de préjugés persistants et s'accordent à penser qu'il est aujourd'hui plus dur d'élever une famille nombreuse, comparé à la génération précédente.

Toutes les familles vivent des difficultés quotidiennes. Elles se situent principalement au niveau de la gestion du budget et de la conciliation vie familiale / vie professionnelle ou sont inhérentes au rôle de parents (dispute entre enfant, mode de garde, suivi de la scolarité, départ en vacances...). Cependant elles sont plus nombreuses et plus prononcées chez les familles de trois enfants et plus, la plupart étant subitement devenues problématiques à l'arrivée du troisième enfant.

Pour y faire face, les familles adoptent diverses solutions, comme l'adaptation de leur activité professionnelle. Elles peuvent également plus ou moins compter sur les solidarités familiales, que ce soit une aide financière pour faire face à une difficulté passagère ou un soutien dans la prise en charge des enfants.

Familles nombreuses et familles de deux enfants s'entendent également pour dire que les aides financières directes seraient ce qui les aiderait au mieux, et que la revalorisation des prestations devrait en priorité cibler les allocations familiales.

Les familles nombreuses ont particulièrement conscience du bénéfice des aides leur étant allouées par l'Etat.

BIBLIOGRAPHIE

Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015.

Cova Anne, « Virginie De Luca Barrusse, Les familles nombreuses. Une question démographique, un enjeu politique, France (1880-1940). Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 242 pages. », *Clio*, 2011/2 (n° 34).

De Luca Barrusse Virginie. « Premiers jalons d'une politique familiale », *Informations sociales*, vol. 189, n° 3, 2015, pp. 21-28.

Lapinte Aude, Buisson Guillemette, « Vivre dans plusieurs configurations familiales », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1647, 2017.

Régnier-Loilier Arnaud, Solaz Anne. La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contraintes. In: *Politiques sociales et familiales*, n°100, 2010. Fécondité et politiques publiques. pp. 61-77.

« Les comptes de la Nation en 2017 », INSEE, Insee Première, n° 1697, mai 2018.

« Les conditions de vie des familles nombreuses », Dress, Etudes et résultats n°555, février 2007.

« Les dépenses des ménages en 2011 », INSEE, Budget des ménages, Insee Résultats, n° 158, 2014.

« Familles nombreuses », INSEE, Couples et Familles, Edition 2015, pp 114-115.

« Familles selon le nombre d'enfants », INSEE, Recensement de la population, Insee Résultats, 2017.

« Les familles nombreuses sont moins nombreuses », l'e-essentiel, CNAF, n°55, 2006.

« Flash Languedoc-Roussillon », INSEE, n°8, janvier 2015.

« Structures de garde des jeunes enfants », INSEE, Insee Partenaires, n°15, juin 2011

Uda
31

